

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

REVUE DE MONTREAL

LA QUESTION SOCIALE AUX ETATS-UNIS ET LA CONDITION DES OUVRIERS DES MANUFACTURES (1)

V

Le socialisme se produit fatalement dans une pareille situation, et quel que soit le rôle joué par les émigrants allemands dans l'organisation actuelle du *parti ouvrier*, il faut bien reconnaître son caractère spontané et indigène.

Depuis 1792, date de la fondation de Mont-Lébanon, l'Amérique a été une terre d'expérimentation pour tous les novateurs du

(1) Voir la *Revue* de mars 1880, p. 170.

vieux monde. Elle leur a fourni la liberté, l'espace, un sol riche, toutes les conditions qui ont rendu leur échec plus concluant. Dans ce recueil même, il y a plusieurs années, M. Jonveaux décrivait avec beaucoup de charme les institutions communistes qui existent aux Etats-Unis : depuis elles ont fait l'objet d'un livre plus détaillé de M. Nordhoff, *Communitic Societies of the U. S.* (New-York 1875), auquel nous renverrons le lecteur qu'intéresseraient ces curiosités sociales. C'est là en effet le caractère des vingt et quelques communautés qui végètent dans un demi-succès. Elles ne comptent pas plus de 5000 membres. Les plus nombreuses et les plus prospères, celles des Rappistes et des Shakers, sont inspirées par un sentiment religieux très énergique : elles pratiquent le célibat, l'abstinence des boissons alcooliques et vivent de privations, rendant ainsi, au sein du protestantisme, un hommage involontaire aux conseils évangéliques, dont l'Eglise catholique a toujours conservé le dépôt (1).

Mais les vrais socialistes n'entendent nullement se réduire au célibat et à la tempérance : il faut chercher ailleurs les éléments nombreux et divers qui forment leur armée déjà menaçante pour l'ordre social.

On a pu lire dans tous les journaux le récit des scènes horribles qui se sont produites au mois de juillet 1877 dans les principales villes de la Pensylvanie et au New-Jersey. A la suite d'une réduction de tous les salaires supérieurs à un salaire fixé par la compagnie l'*Ohio and Baltimore Railway*, les trains furent abandonnés brusquement sur les lignes, et quand les compagnies voulurent les faire circuler au moyen d'ouvriers nouvellement embauchés, une foule tumultueuse intervint, brûla les gares, attaqua les troupes, et le sang coula abondamment. Bien loin du théâtre premier de la lutte, à San-Francisco, à Chicago, sans qu'il fût aucunement question de chemin de fer, la populace se souleva comme mue par une secousse électrique et se livra au pillage.

Les *Trade-Unions* se défendent énergiquement d'avoir poussé à ces scènes de désordre. Mais il n'en est pas moins vrai que

(1) Les deux communautés des *perfectionnistes* de Humphrey Noyes, établies à Oneida et à Wallingford, pratiquent, au contraire, l'amour libre. Elles comptent seulement 283 membres après vingt ans. Les débris de la Nouvelle-Icarie, à Nauvoo, réunissent encore, dit M. Nordhoff, 65 cabetistes fidèles.

toute démonstration ouvrière peut compter sur l'actif concours et surexcite fatalement les passions destructrices de ces classes dangereuses : vagabonds, repris de justice sans foyer et sans patrie, affamés de débauche et gens aux métiers interlopes. Nous les avons vus à l'œuvre à Paris pendant la Commune ; les grandes cités américaines renferment aussi dans leur sein cet élément incendiaire.

La guerre des chemins de fer, comme on l'a appelée aux États-Unis, a laissé de douloureux souvenirs. On a pu se rendre compte de la faiblesse des moyens de défense que possède la société. Sur plusieurs points les milices ont pactisé avec l'émeute. Symptôme plus grave : à Pittsburg et à San-Francisco, les grands jurys appelés à statuer sur la criminalité des faits reprochés aux émeutiers, ont déclaré que la présence des troupes avait provoqué le peuple et que les officiers des milices étaient responsables de tous ces désordres ! Des organisations militaires de volontaires se sont créées pour défendre éventuellement l'ordre, et l'on peut voir dans ce fait la marque d'une énergie des éléments conservateurs, qui différencie profondément la situation des États-Unis de celle de la France. Mais les révolutionnaires, profitant eux aussi de cette liberté, ont préparé une armée sur le chiffre de laquelle les imaginations se sont, à certains moments, fortement échauffées. C'étaient des achats d'armes, des revues nocturnes, des défilés publics même, comme à Saint-Louis. A plusieurs reprises, en 1879, les journaux à sensation ont annoncé une prochaine explosion. L'amélioration de la situation industrielle l'a heureusement prévenue, mais des temps mauvais peuvent revenir, et un jour ou l'autre quelque-une de ces processions, où les ouvriers défilent dans les rues des villes en criant *Du pain ou du travail !* finira par des scènes de pillage et d'incendie.

Au-dessus de ces armées cachées du vice et de l'émeute, se trouvent les éléments organiques du socialisme.

Le moins important est l'*Internationale*. Elle a réussi seulement à fonder quelques sections dans les grandes villes parmi des étrangers ; son origine et sa composition répugnent aux Américains, qui n'en sont pas encore arrivés au cosmopolitisme (1).

(1) Un des réfugiés de la Commune, le nommé Robinet, résumait ainsi ses impressions dans une entrevue avec un reporter du *New-York Herald* : « Nous n'avons rien à faire avec le *Workingmen party*. Quoique notre but soit absolument le même, nous différons sur les moyens à employer. Ils croient

Les réfugiés français de la Commune n'ont pas fait leurs frais à New-York. Aussi bien dit-on que Karl Marx n'a transporté en Amérique le conseil central de l'*Internationale* que pour se débarrasser d'un mécanisme usé et refaire sur d'autres bases l'union de toutes les fractions du parti socialiste.

Bien autrement sérieux est le *parti démocrate socialiste*, qui s'est formé, il y a une dizaine d'années, parmi les masses allemandes fixées dans la Pensylvanie et dans tout l'Ouest. Comme son nom l'indique, il reproduit les doctrines et les visées du parti que Schweitzer, Liebknecht et Bebel dirigent en Allemagne sous la haute impulsion de Karl Marx. Il est dans une étroite communion avec lui, sans lui être cependant rattaché par une organisation extérieure. Au commencement de 1877, nous constatons son influence croissante, mais elle était encore limitée à la population d'origine germanique (1). Depuis lors un fait important s'est accompli. Ce parti a créé une organisation commune avec l'élément socialiste d'origine américaine que représentait le *Labour Reform Party*, et qui lui-même avait précédemment réuni un certain nombre d'associations et de ligues ouvrières (2).

que l'éroulement de l'ancienne société peut être obtenu par des réunions publiques, la propagande de la presse et le fonctionnement du suffrage universel, tandis que nous nous tenons pour les procédés révolutionnaires. » De son côté, Adolf Douai, l'éditeur du *New-Yorker Volkszeitung* déclarait que les communards français nuisaient beaucoup à la propagande socialiste par leurs bruyantes déclamations, et qu'il avait de bonnes raisons de croire que la plupart étaient des *mouchards* du gouvernement français.

D'autre part, comme le dit fort judicieusement M. l'abbé Winterer dans sa belle étude sur le *socialisme contemporain*, l'ouvrier américain ressemble beaucoup à l'ouvrier anglais. Il est guidé généralement par son intérêt immédiat. Lorsque les sociétés ouvrières américaines délibérèrent sur la réception que l'on devait faire aux délégués des sociétés françaises à l'exposition de Philadelphie, George William Gibbons, président de l'Union centrale des travailleurs, trouvait qu'il ne serait pas politique d'encourager les travailleurs étrangers, au moment même où de grandes grèves avaient lieu à New-York. « Ce sont des sentiments généreux, disait-il, qui poussent nos ouvriers à recevoir en amis leurs confrères des pays étrangers; mais il y a bien des raisons pour ne pas mettre nos artisans côte à côte avec les ouvriers de Paris. Une immigration parisienne à l'heure même où nous trouvons à peine du travail pour nos propres ouvriers n'est nullement désirable. »

(1) Voy. *les Etats-Unis contemporains*, 3^e édition, chap. XXIII, sect. 67.

(2) Voici quelles étaient les dénominations des principales organisations de ce genre existant en 1870 : *New-England Labor Reform League*. — *Society of*

Le *Working Men socialistic Party of the United States*, tel est le nom de cette organisation nouvelle, est bien plus fort que l'ancien groupement des *social-democrats*, parce qu'il prend pour unités les associations professionnelles déjà existantes ou *Trade-Unions* (1). Ses doctrines sont franchement *marxistes*, comme on peut le voir par le programme suivant, élaboré dans sa convention générale tenue à New-York du 21 au 31 décembre 1877 :

« *Déclaration de principe.* 1° Le travail est la source de toute richesse et, comme un travail efficace peut seulement se produire dans la société et par la société, le produit intégral du travail appartient par un droit égal à tous les membres de la société.

« 2° Le système actuel d'organisation de la société humaine est faux, parce qu'il permet à une minorité d'accumuler des richesses et par là de rejeter la masse dans la misère...

« 3° La situation matérielle des classes laborieuses est la même dans tous les pays civilisés. Le combat pour leur émancipation doit donc être international et inspiré par le même esprit. C'est pourquoi l'organisation des métiers et des associations professionnelles sur une base socialiste est une nécessité... »

« 4° Les ressources de la vie, les moyens de production, de transport et de communication, *terre*, machines, chemins de fer, télégraphes, canaux, etc., doivent demeurer autant que possible la propriété commune du peuple entier au moyen du gouvernement, afin d'abolir le salariat et de lui substituer la production corporative, avec une juste répartition de ses fruits (2). »

Equity and Justice.—Industrial Order of the People.—Massachusetts State Labor Union.—The amalgamated ten hours Association.—The Labor Reform Institute.—Boston eight hours League.

(1) Les rapports du parti *social-démocrate* avec les *Trade-Unions* sont les mêmes aux Etats-Unis que dans l'empire allemand. Dans les deux pays la démocratie sociale cherche soit à convertir à ses principes les membres des *Gewerkvereine* (*Trade-Unions*) et à les organiser sur une base sociale-démocrate, soit à fonder de nouveaux *Gewerkvereine social-démocrat.* Studnitz, p. 358. Au Congrès de Gand, tenu en septembre 1877, il a été formellement décidé d'adopter le groupement corporatif, les syndicats, comme base d'organisation des partis socialistes, contrairement à la pratique première de l'*Association internationale des travailleurs*. Cette nouvelle politique a augmenté beaucoup la puissance d'action du socialisme.

(2) Un programme publié à Philadelphie en 1876 précise un peu mieux ce point : « Contrôle par l'Etat de toutes les entreprises industrielles et leur direction par des sociétés coopératives libres au profit du peuple entier. Les

Ce sont là les axiomes fondamentaux du gros livre de Karl Marx sur *le capital*, mais les *mesures que le parti réclame en attendant* doivent encore plus fixer l'attention ; car c'est sur ce terrain tout pratique que l'union s'est faite entre les éléments assez hétérogènes de cette organisation. Nous traduisons dans son entier cette parti du programme :

« 1^o La journée légale du travail réduite immédiatement à huit heures, et le prompt châtement de toute violation de cette loi ;

« 2^o Inspection sanitaire de toutes les conditions du travail, moyens de subsistance et habitations y compris ;

« 3^o Bureaux de statistique du travail dans tous les Etats, aussi bien que dans le gouvernement central. Les administrateurs de ces bureaux élus par le peuple.

« 4^o Prohibition du travail des prisons pour le compte de particuliers ou de corporations ;

« 5^o Prohibition de l'emploi des enfants au-dessous de quatorze ans dans les établissements industriels ;

« 6^o Éducation obligatoire pour tous les enfants au-dessous de quatorze ans. Tout le matériel de l'école, livres, etc., doivent être fournis gratuitement ;

« 7^o Prohibition de l'emploi des femmes dans les travaux contraires à la santé ou à la moralité, et salaire égal pour la femme et l'homme, là où le service accompli est égal ;

« 8^o Responsabilité pécuniaire des employeurs (patrons) pour tous accidents résultant de leur négligence ;

« 9^o Tous les salaires payés en monnaie légale, et à intervalle n'excédant pas une semaine ;

« 10^o Abrogation de toute loi contre le droit, pour les travailleurs, de faire grève et d'entraîner autrui dans leur grève ;

« 11^o La justice rendue gratuite à tous les degrés ;

« 12^o Abolition de toutes les taxes indirectes et leur remplacement par un impôt progressif sur le revenu ;

« 13^o Toute la banque et les assurances remises aux mains du gouvernement ;

mêmes idées ayant été émises aux congrès de la rue d'Arras et de Lyon ; il faut bien remarquer que ces *sociétés coopératives* doivent être placées sous la direction des corporations et exploiter le capital collectif arraché aux propriétaires. Elles n'ont de commun que le nom avec le *mouvement coopératif* de 1860 à 1865.

« 14° Le droit de suffrage garanti contre toute restriction ;

« 15° Législation populaire permettant au peuple de proposer et de rejeter telle loi qui lui conviendrait, et introduction de la représentation des minorités dans les Chambres législatives ;

« 16° Tous les fonctionnaires publics soumis à une prompte révocation par l'élection d'un successeur. »

Ce programme mélange habilement de légitimes revendications, la protection légale des femmes et des enfants par exemple, avec des revendications fort dangereuses, comme l'impôt progressif, la concentration par l'Etat du commerce de banque et des assurances. Cette tactique est encore plus marquée dans les programmes pour les élections locales. La critique des abus particuliers à telle ville ou tel Etat, la promesse de travaux publics pour les ouvriers sans travail sont artificieusement mêlées à l'affirmation de doctrines nettement socialistes.

Le *Socialistic Workingmen Party* a pour organes dix-sept journaux (onze publiés en allemand; quatre en anglais, un en langue tchèque) dont sept quotidiens, les autres hebdomadaires (1). Il commence à être un facteur électoral coté par les partis. Dans les élections pour les législatures d'Etat qui ont eu lieu en octobre et novembre 1878, les socialistes se sont alliés avec un groupe de politiciens ayant à sa tête le fameux général Butler, du Massachusetts, qui a joué un si triste rôle dans la guerre de la sécession. Le *National Labour Party*, créé par les alliés pour la circonstance, demandait dans sa *platform* que l'Union fédérale se chargeât de la distribution et de la garantie du travail national, et continuât à émettre sans limites du papier-monnaie, des *greenbacks* qui, dans quelques Etats de l'Ouest où le *farmer* est obéré, a conservé des partisans. Cette campagne électorale a dans l'ensemble abouti à un échec ; mais les socialistes ont fait passer leurs candidats dans plusieurs villes et dans quelques comtés ruraux, notamment dans le Vermont, où l'on a été fort surpris de voir les propriétaires des campagnes sympathiser généralement avec eux. Dans la Californie, ils ont obtenu la majorité en exploitant les préjugés populaires contre les émigrants chinois.

Ces programmes n'ont pas assurément une grande importance par eux-mêmes. La remarque de Tocqueville sur la mobilité des

(1) On y peut ajouter, quoique ce soient des organes indépendants, le *World* et la *Radical Review*, que publie à New-Bedford dans le Massachusetts, M. Tucker, le traducteur américain de Proudhon.

partis et leur indifférence pour les questions de principes reste toujours vraie. Mais il ne faut pas se le dissimuler, ces idées avec lesquelles des politiciens croient pouvoir jouer, gagnent de plus en plus d'empire. Ce n'est pas impunément qu'un grand journal populaire, *l'Irish World*, les propage avec une virulence qui survit aux luttes électorales. Un antagonisme contre le capital, vague dans son expression, mais très vif comme sentiment, se répand de plus en plus parmi les ouvriers, qui subissent l'influence des *Trade-Unions*.

Nous avons souvent nommé ces organisations : elles n'ont pas la cohésion ni la puissance financière des *Trade-Unions* anglaises ; le peu de stabilité des populations ouvrières en Amérique y fait obstacle. Cependant chaque industrie qui, dans une localité, compte un certain nombre d'ouvriers est constituée à l'état d'*union*, et M. Studnitz évalue à quinze cents le nombre des groupes locaux. Les ouvrières de certains métiers, les cordonnières, les fabricantes d'ombrelles ont, elles aussi, leurs *Trade-Unions*. Les industries les plus importantes ont des *unions nationales* ou *internationales* qui s'étendent à toute la confédération et même au Canada (1). Plusieurs sont constituées sous la forme d'*Ordres*, qui empruntent à la franc-maçonnerie une partie de ses dénominations et de ses symboles. Ce sont de vrais compagnonnages.

Le *Brotherhood of Engineers* mérite une mention spéciale, à cause de son importance exceptionnelle. Fondé en 1863, il compte aujourd'hui 14 000 membres, soit les neuf dixièmes de tous les conducteurs de locomotives de l'Union. Il n'admet que des membres remplissant des conditions sérieuses de moralité et tend évidemment à élever leur niveau intellectuel et professionnel. Il a pour devise ces mots : *Tempérance, vérité, justice et morale*, et encore cette parole évangélique : « Faites aux autres ce que vous voudriez qui vous fût fait à vous-même, car là est l'accomplissement de la loi. » Ces assemblées commencent par une prière, et une bible est ouverte sur l'autel. Ce mélange de formes chrétiennes est encore de nos jours une condition indispensable de popularité aux Etats-Unis (2). Outre la défense des intérêts pro-

(1) M. de Studnitz (*Nord-Amerikanische Verhältnisse*, p. 271), signale la propagande qu'exercent quelques-unes de ces *Trade-Unions* dans le Canada, dans le sens de l'annexion de ce pays aux Etats-Unis.

(2) Ainsi la franc-maçonnerie, dans la Nouvelle-Angleterre au moins, conserve un rituel tout plein d'allusions bibliques, qui, depuis plus d'un siècle, n'est plus employé dans les loges européennes.

fessionnels de ses membres vis-à-vis des compagnies de chemins de fer et une certaine discipline qu'il exerce sur eux comme garantie de son intervention, le *Brotherhood* a une caisse de secours fort bien organisée. Il contracte pour ses membres des assurances en cas de décès et paye jusqu'à 3000 dollars à la veuve ou aux héritiers de ces membres morts. L'union des mécaniciens a décliné toute solidarité dans la *guerre des chemins de fer* de 1877 et a prétendu en repousser toute la responsabilité sur les employés inférieurs.

Malgré l'alliance de plusieurs d'entre elles avec le parti socialiste, il ne faut pas condamner les *Trade-Unions* d'une façon absolue. Quelques-unes rendent de véritables services comme, par exemple, celle des cordonniers (*International grand Lodge of Knights of Saint-Crispin*), qui seconde activement le mouvement de la tempérance. C'est l'élite des travailleurs, au point de vue moral comme au point de vue professionnel, qu'elles réunissent : de là leur ascendant sur la masse entière. D'ailleurs, il faut bien reconnaître qu'elles fournissent à l'ouvrier une assistance et une défense précieuses au milieu de la désorganisation du régime du travail et de l'absence complète de patronage. C'est ainsi que les *Trade-Unions* des États-Unis luttent contre la concurrence du travail exécuté dans les prisons (1), cherchent à empêcher qu'on introduise dans les ateliers un nombre d'apprentis disproportionné à celui des ouvriers. Mais souvent aussi leurs prescriptions deviennent tyranniques : elles veulent établir l'égalité de salaire malgré les différences d'habileté et de travail effectif. Parfois, pour maintenir leur autorité, elles engagent leurs adhérents dans des grèves intempestives, car aux États-Unis, encore plus qu'en Europe, les grèves tournent généralement contre l'ouvrier.

Malgré tous les éléments dangereux que renferme la société américaine, nous ne craignons pas pour elle l'explosion prochaine d'une *commune* ou l'établissement d'une grande république socialiste. Les vastes espaces dont cette jeune société dispose, la forme

(1) Les personnes que la question du travail dans les prisons intéresse trouveront, sur les faits qui se produisent aux États-Unis, toutes les indications désirables dans le dixième *Rapport annuel du bureau des statistiques du travail au Massachusetts*, 1879 (p. 15 à 57), et dans l'article intitulé *Labour Question* dans l'*American Catholic quarterly Review* d'octobre 1878, et le *Rapport des délégués des mécaniciens parisiens à l'exposition de Philadelphie*.

fédérative de sa constitution, éloignent pour elle ces dangers. Mais l'antagonisme croissant des ouvriers contre le capital, joint au principe démocratique des institutions, peut amener, dans certains Etats, une sorte d'oppression légale des classes riches, à laquelle certains courants d'idées, régnant dans la nation, ont depuis longtemps préparé les esprits.

Un journal libéral et protestant, qui jouit d'une grande autorité, *the Nation* de New-York (1), a signalé avec autant de perspicacité que de franchise cette préparation lointaine au socialisme :

« Si l'on se livre à un examen même rapide des origines du socialisme, on est surpris de trouver qu'elles reposent surtout sur les doctrines politiques et démocratiques qui ont été prêchées depuis la Révolution française par les progressistes de toutes les classes, la plupart sans se douter où ils nous conduisaient.

« Au premier rang, l'affirmation que la majorité numérique est douée de l'omni-sagesse et qu'elle doit être toute puissante (donnée sur laquelle repose toute la démocratie moderne) rend difficile ou impossible de placer une limitation aux expérimentations qu'il pourra plaire à la majorité de faire. N'a-t-elle pas droit de commettre des fautes, s'il lui plaît ? Et en dehors d'elle où trouver une base à des arguments contre la convenance de ses volontés ? Qui êtes-vous pour être plus sage que la majorité ? Telles sont les questions auxquelles le philosophe qui veut argumenter au nom de la justice trouve difficile de répondre, quand il s'est, au début, abandonné à la théorie démocratique.

« En second lieu, l'acceptation de sa condition, qui occupe une si haute place parmi les vertus et qui pendant dix-sept siècles a été regardée dans les églises comme une vertu, particulièrement le contentement relatif de sa place dans la vie et le milieu social, a été hautement répudié même par les conservateurs religieux et sociaux. Le mécontentement de sa position est maintenant dans toutes les écoles représenté comme une vertu de haut ordre. Constamment vous luttez pour arriver à la richesse ou à la renommée. Chaque enfant, en Europe et en Amérique, a les oreilles rebattues de ces excitations depuis l'âge de cinq ans. »

L'American Catholic quarterly Review pousse plus à fond l'analyse de la situation morale du peuple américain dans la page suivante :

(1) *The sources of Communism*, n° du 19 mai 1878.

« Toute notre philosophie politique populaire est imprégnée d'idées socialistes. Les livres de nos *common-schools*, fréquemment les prédications chez les non-catholiques, sans aucune exception, nos harangues du 4 juillet, date anniversaire de la déclaration d'indépendance, célèbrent sans aucune réserve dans leurs expressions l'égalité des hommes, non leur égalité devant Dieu, mais leur égalité naturelle en ce monde, absolue, inconditionnelle et la propre suffisance de la nature humaine dans l'exercice de ses facultés naturelles, sans le secours de la grâce divine pour déterminer et réaliser ses propres destinées. Nos législatures et nos cours de justice sont activement engagées dans la même voie...

« Nos principaux journaux ont la prétention de combattre le socialisme ; mais les idées qu'ils propagent journellement, leur hostilité à la religion, leur négation de tout élément divin comme base de la société, leurs affirmations qu'il n'y a d'autre source d'autorité dans la loi et le gouvernement que le consentement mutuel, qu'il n'y a aucune sanction divine à la propriété individuelle, au mariage, à l'autorité paternelle, à l'obéissance filiale— toutes ces idées, qui forment le fond de nos journaux et de notre littérature périodique, des essais politiques de nos écrivains et orateurs les plus populaires, sont le vrai fondement du socialisme. C'est dans son sens et en sa faveur que se produit consciemment ou inconsciemment tout le mouvement de la littérature américaine. »

Les excitations données à l'enfance dans des écoles publiques d'où l'on a exclu toute influence religieuse sont surtout dangereuses :

« Comment nos classes ouvrières ne maudiraient-elles pas la pauvreté, après avoir passé leur jeunesse dans ces écoles, où on leur a appris à croire à l'universelle égalité des hommes, où on leur a enseigné systématiquement à regarder les biens temporels, la richesse, la position sociale, les fonctions politiques comme le but suprême de tous les désirs, comme le point culminant de la destinée humaine ? Voici les leçons que l'on fait pénétrer dans l'esprit des enfants depuis le jour de leur entrée à l'école : *Daniel Webster était le fils d'un pauvre homme ; Henry Clay fut un pauvre garçon ; George Law, William Vanderbilt, John Jacob Astor, tous furent de pauvres garçons. Il vous est possible d'arriver aussi haut que Webster ou Clay, plus haut même ; vous pouvez devenir président de la république, ou bien vous pouvez devenir aussi riches que Vanderbilt ou Astor. Vous pouvez aspirer à tout cela. Tels sont les*

enseignements que donnent les maîtres, les directeurs, les visiteurs de distinction dans nos écoles publiques à des enfants dont la vie se passera à tailler des pierres, à être chauffeurs d'une locomotive. Avec les pensées et les désirs désordonnés que suscitent de pareils enseignements, la pauvreté et la condition dépendante du pauvre lui deviennent un poids dix fois plus odieux que l'esclavage ne l'était au nègre du Sud. Son cœur devient un enfer de passions bouillonnantes (1). »

Voilà cependant l'école que la franc-maçonnerie veut en ce moment imposer à la France ! Que deviendront nos sociétés pressées sur un territoire étroitement limité et pleines d'éléments inflammables, quand, au bout de vingt ans de cet enseignement sans Dieu et sans prêtre, le peuple américain, malgré tous les avantages naturels, se trouve déjà aux prises avec le socialisme ?

Des atteintes assez graves pourront être portées à la propriété et à la liberté des contrats par des législatures dans lesquelles domineront les socialistes ou des hommes dont la logique de la souveraineté du nombre fera leurs alliés.

Ce n'est pas sans motif que le *Workingmen-Party* réclame la fondation d'un *bureau fédéral de statistique du travail*. Les institutions de ce genre qui fonctionnent déjà dans quelques Etats leur fournissent un point d'appui, en poussant systématiquement à l'intervention du gouvernement dans le régime du travail et au développement d'une législation spéciale. Nous ne voulons nullement incriminer la sincère philanthropie des membres du bureau du Massachusetts par exemple, mais nous redoutons les entraînements des *specialistes* et la formation d'une classe de lettrés s'occupant exclusivement du régime du travail et y trouvant une occupation lucrative. Nous avons dit ailleurs comment le mouvement qui a abouti à mettre complètement sous l'action des Etats l'enseignement populaire avait débuté par la création en apparence inoffensive de bureaux de statistique. Nous voyons avec inquiétude le même mouvement se dessiner en ce qui touche la législation économique. Déjà les différents Etats ont beaucoup légiféré sur ces matières. Assurément le travail des enfants et celui des femmes doivent être réglementés ; le législateur doit exiger que des précautions soient apportées à l'emploi des engins mécaniques dangereux ; mais souvent la mesure est dépassée, et dès qu'un abus

(1) *American Catholic quarterly Review*, n° de juillet 1878.

local se produit, bien vite une loi est édictée. Quoique le peuple américain s'entende beaucoup mieux que nous à réagir par l'inobservation de la loi contre l'abus de la réglementation, il n'en a pas moins ses dangers.

Ainsi en ce moment une vigoureuse campagne est entreprise pour obtenir la fixation légale de la journée de travail des ouvriers mâles et adultes à huit heures et empêcher les heures supplémentaires. Huit heures pour dormir, huit heures pour manger et se récréer, huit heures pour travailler, voilà le partage idéal du temps que rêve l'ouvrier ou plutôt que ses meneurs font miroiter devant lui (2).

Une loi fédérale du 24 juillet 1868 a encouragé ce mouvement, en fixant à huit heures la journée de travail dans tous les arsenaux et ateliers de l'Union. Mais les nécessités pratiques n'ont pas tardé à montrer que cette limitation était impossible pour certains travaux, et les directeurs des arsenaux ont obtenu un jugement de la Cour suprême portant que cette loi donnait seulement un ordre aux fonctionnaires de l'Union, mais ne créait pas de droit proprement dit au profit des ouvriers ! Une nouvelle loi plus explicite a été proposée au Congrès par des politiciens désireux de se concilier le *Workingmen-Party*, mais elle a soulevé une vive opposition et n'a pas été votée. On commence, en effet, à comprendre la gravité du principe posé. Ce que les ouvriers veulent, c'est la réglementation dans les ateliers privés. Il ont déjà obtenu quelque succès en ce sens. La Pensylvanie, par une loi du 14 avril 1868, l'Illinois, la Californie, ont fixé à huit heures la journée normale de travail ; le Maine, à dix heures. Les conventions contraires entre les parties sont jusqu'ici restées permises ; mais il n'y a plus

(1) En France, un décret du 2 mars 1848, publié au lendemain de la révolution de février, fixait la journée du travail à onze heures dans les départements et à dix heures à Paris. Un second article défendait l'exploitation de l'ouvrier connue sous le nom de *marchandage*. La loi du 9 septembre 1848 a réglé cette étrange situation en fixant, dans toute la France, la journée de travail à douze heures. Les industries dans lesquelles le travail est irrégulier peuvent en être exemptées ; en fait, cette loi votée dans des circonstances exceptionnelles est peu observée, et la journée a été fixée à une durée moindre dans beaucoup d'industries par l'entente commune des parties. Dans d'autres industries par contre le temps de travail est plus considérable. Voyez dans les procès-verbaux de la commission du tarif des douanes la déposition de M. Crépy relative à l'application de cette loi dans le département du Nord, et celle de M. Cordier pour la Normandie.

qu'un pas à franchir pour les faire prohiber, et c'est le but avoué des chefs du mouvement.

Le bureau des statistiques du travail du Massachusetts soutient vivement cette idée dans ses rapports annuels et en particulier dans le dixième (janvier 1919). Voici le résumé de sa thèse : les 266 journées de travail que fait en moyenne l'ouvrier en travaillant dix heures donneraient 308 journées, si leur durée était réduite à huit heures. Que le législateur défende les conventions contraires : alors la quantité de travail offert étant réduite, la demande restant la même, le taux des salaires actuels serait maintenu, et l'ouvrier aurait une régularité d'emploi qui lui fait défaut. Ainsi il profiterait des progrès réalisés dans la productivité du travail et les ferait payer au consommateur.

Même à un point de vue purement théorique, il y aurait plus d'une objection à faire à ces idées. Huit heures peuvent être une somme de travail suffisante dans certaines professions, dans d'autres cette réduction ne favoriserait que la paresse. Que d'gens, dans les professions libérales et dans le commerce, travaillent plus longtemps chaque jour et avec une dépense de forces nerveuses bien autrement épuisante ? Beaucoup de travaux nese prêtent pas à cette division mathématique du travail, et les promoteurs du système conviennent tous les premiers qu'il faut en excepter l'agriculture.

Même pour les industries manufacturières, les objections abondent. Les patrons dont le bureau des statistiques du travail relate les opinions, n'ont pas manqué de faire remarquer que les alternatives de chômage et de commandes pressées ne se prêtent pas à cette régularité. « En tout cas, disent-ils, il faudrait réduire à six heures la journée de travail : alors nous pourrions employer deux équipes qui se relayeraient et qui ne coûteraient pas plus cher, car le salaire baisserait en proportion. » Il faudrait de plus que tous les Etats de l'Union adoptassent une semblable limitation ; sans cela l'industrie quitterait le Massachusetts pour émigrer dans le New-York, où le temps de travail ne serait pas limité. Les novateurs ne reculent nullement devant ces conséquences. Ils demandent, on l'a vu, la création à Washington d'un bureau national de statistique du travail. Dans l'enquête du Congrès, ils ont réclamé le vote d'une loi fédérale fixant à huit heures la journée dans toutes les usines et ateliers de l'Union. Pour cela, il faudrait isoler encore davantage les Etats-Unis par des barrières douanières. Puis, pour empêcher les salaires de baisser, il faudrait

fixer législativement le prix de la journée et le quantum de la production manufacturière : l'Etat serait peu à peu amené à prendre la direction complète de l'industrie nationale. Or c'est là précisément le but qu'ils veulent atteindre par des conquêtes successives s'enchaînant les unes les autres avec une logique inéluctable ; si l'on admet le principe de l'intervention de l'Etat en dehors de la répression des atteintes portées à la loi morale.

Il faut le reconnaître, il y a depuis un certain nombre d'années dans la situation économique des Etats-Unis des faits qui donnent au mouvement ouvrier l'avantage d'une position logique.

Les manufacturiers sont énergiquement protégés par un tarif douanier qui leur garantit des profits industriels : pourquoi la loi ne garantirait-elle pas leurs salaires aux ouvriers ?

Les capitalistes engagés dans les grandes entreprises ont reçu du législateur des privilèges considérables, sans parler des concessions de terres publiques faites aux chemins de fer ; les sociétés industrielles constituées sous le régime des sociétés par actions (*corporations*) voient, contre le droit commun, la responsabilité de leurs membres limitée à leur mise. Ce vice fondamental du régime des sociétés par actions a été signalé il y a déjà longtemps par M. Le Play dans la *Réforme sociale*. Depuis, il s'est manifesté avec de grandes proportions dans le nouveau régime financier que l'Allemagne a inauguré après 1870. Aux Etats-Unis, il est très sensible, et les ouvriers sont vivement choqués en voyant leurs patrons, les directeurs des grandes compagnies, échapper complètement, dans leur fortune personnelle, à la responsabilité de leurs actes (1).

Dans l'enquête du Congrès, les financiers sont venus dire que la terrible crise qui a duré de 1873 à 1878 était due aux abus du crédit, et que les actions de la plupart des entreprises de chemins de fer, de mines, de filatures, de tissages, avaient perdu une partie considérable de leur valeur. Rien de plus vrai, mais comment les ouvriers, qui, eux, n'ont pas abusé du crédit, ne se plaindraient-ils pas d'être les victimes des financiers, alors surtout qu'ils les voient continuer à mener le même train de vie (2) ?

(1) Sur les graves abus des sociétés par actions aux Etats-Unis, voyez, dans les *Historisch-politische Blätter*, n° du 1^{er} janvier 1879, un article intitulé *Finanz und Volkswirtschaft in Nord-America*. Les rapprochements avec les faits qui se produisent en Allemagne sont pleins d'enseignement.

(2) Voyez notamment la déposition de M. Francis Walker et les observations que présente à ce sujet l'*American Catholic quarterly Review* d'octobre 1878.

Ce sentiment se traduit d'une façon fort étrange à première vue. Les avocats des ouvriers réclament pour eux le droit à la faillite!

En principe tout citoyen peut user des lois bienveillantes qui existent aux Etats-Unis en faveur des banqueroutiers. Une fois son bilan déposé, c'est affaire aux syndics (*trustees*) de payer ses créanciers. Il n'a plus à y penser, et comme les mœurs publiques, fort différentes des nôtres, ne font pas une obligation d'honneur à l'ancien failli devenu riche de payer ses dettes anciennes, l'opération ne présente que des avantages. Mais, pour déposer son bilan, il faut dépenser quelque argent, une centaine de dollars. Or l'ouvrier ne peut pas se payer le luxe d'une faillite, et il reste toujours exposé aux poursuites de ses créanciers. Voilà pourquoi il demande, et non sans logique, à pouvoir profiter de l'irresponsabilité financière qui est aujourd'hui acquise à peu près à tout le monde aux Etats-Unis (1).

Ce n'est pas la matière qui manquerait à la législation en faveur du travail, que demandent le *Workingmen-Party* et, avec lui, une masse d'honnêtes gens aux yeux de qui les vrais principes sociaux flottent dans un nuage d'humanitarisme et de démocratie.

La législation populaire est d'ailleurs à l'œuvre en ce moment en Californie. Les socialistes ont obtenu la majorité dans la convention chargée de préparer une nouvelle constitution.

Le projet qu'elle a élaboré contient, outre l'exclusion des Chinois de tous les droits politiques, et la faculté pour les autorités municipales de chaque localité de leur interdire le séjour de son territoire, une série de dispositions qui donnent à la législature le pouvoir de défendre la vente des actions des sociétés commerciales, de régler les tarifs d'emmagasinage et des docks, même quand ces entreprises seront faites par de simples individus sans aucun privilège. Elle donne à l'Etat le droit de régler les tarifs des chemins de fer contrairement aux droits acquis par les compagnies actuelles; elle fixe à huit heures la journée de travail dans tous les travaux publics; enfin elle abolit l'ancienne disposition constitutionnelle qui portait que l'impôt devait être proportionnel. L'impôt progressif pourra donc faire son apparition en Californie. Malgré la vive opposition des capitalistes et de la presse de

(1) Voyez cette thèse soutenue d'une façon très caractéristique dans le *Sixth annual Report* du Bureau du travail du Massachusetts (1876), p. 448-449, et dans le *Tenth annual Report* (1879), p. 8.

tout le pays, le peuple n'en a pas moins voté cette constitution le 7 mai dernier.

C'est là un fait considérable. et si, au premier moment, un journal de New-York s'alarmait trop en le signalant comme « la première entrée du communisme dans la voie constitutionnelle du pays (1) », cependant, depuis lors, des agitations populaires redoutables se sont produites à San-Francisco, et les élections législatives de septembre ont livré les fonctions de gouverneur de l'Etat à l'agitateur Kearney. Les capitalistes en sont réduits à compter sur la protection des cours de justice fédérale qui peuvent heureusement rendre sans effet les actes oppressifs d'une législature locale. Puis ils espèrent dans la corruption secrète des meneurs du parti, selon la coutume yankee.

Claudio JANNET.

—A continuer.

(1) *The Nation*, du 3 avril 1879. Après l'événement, le même journal publie, dans son numéro du 22 mai 1879, une lettre qui attribue le succès des socialistes aux mauvais exemples donnés par les classes riches :

« L'organisation de la société, la subordination de ces différentes couches, sont sans doute maintenues par la force de la loi et la difficulté de les changer, mais par-dessus ces forces il y a aussi des sanctions morales qui ne sont pas moins nécessaires pour maintenir la soumission des classes inférieures à l'ordre de choses existant. Il faut d'abord que le titre de possession de la richesse soit approuvé par tout le monde ; il faut en second lieu que l'usage de la richesse soit tel, qu'il puisse porter les gens d'un certain sens commun au respect de ces possessions. Or on peut dire de la classe riche de San-Francisco qu'il n'est pas de ville d'égale importance où l'on rencontre plus de fortunes acquises par des moyens déshonnêtes, même au point de vue le plus vulgaire. Il est de notoriété publique que le rapide accroissement de la richesse dans la Californie est dû à l'acquisition de fortunes colossales par des hommes d'un ordre très bas... L'existence de cette classe a en outre donné naissance à un déploiement de luxe et d'extravagance qui se manifeste par les formes les plus basses. San-Francisco est bien connu par l'immoralité publique des relations entre les sexes, par la fréquence de ses divorces, le nombre des aventuriers qui s'étalent dans ses rues... Le peuple de Californie ne peut lire et connaître des classes placées au-dessus de lui que corruption et démoralisation : juges achetés, législatures vénales, fonctionnaires gagnés à prix d'argent, accaparements et spéculations véreuses par les compagnies minières, accaparements des terres. »

Une lettre de Maxime

A Mlle C. B.

CHÈRE DEMOISELLE,

(Suite.)

Ce qu'on doit croire, c'est que la noblesse consiste dans le nom, dans le titre ou dans le signe qui l'indique d'une manière apparente, sensible, *lisible*, si l'on veut, et non pas dans le cœur, comme s'obstinent à nous le répéter des gens qui ont vraiment trop de raisons pour soutenir cette thèse, trop de raisons ou trop d'intérêts, pour que leur opinion doive faire loi !

Qu'en morale et devant Dieu, le juste soit au-dessus du méchant, que la société accorde plus d'estime au citoyen vertueux qu'au gentilhomme coupable, je suis loin de nier qu'il doive en être ainsi ; mais traiter la question au point de vue philosophique serait là déplacer, car je ne m'occupe ici de cette catégorie, que comme *classe*, et je me place à un point de vue uniquement matériel et social, sauf à examiner la même question ailleurs, sous l'autre aspect qu'elle offre.

Afin d'éviter les lenteurs et les précautions que nécessite le plus souvent la transition d'un sujet à un autre, je diviserai ce qui va suivre en chapitres, dont les titres suppléeront aux phrases si souvent inutiles qui accompagnent cette transition.

CHAPITRE PREMIER

La noblesse a-t-elle raison d'être aujourd'hui ?

Aujourd'hui que l'instruction, et l'éducation, que la fortune implique ordinairement, se sont étendues à toutes les classes, doit-il y avoir une autre aristocratie que celle de l'intelligence

et du savoir? ou, plus exactement: Aujourd'hui que les concours ouvrent toutes les carrières et que les plus hautes fonctions de l'Etat peuvent être remplies, et sont souvent remplies par des hommes sortis des derniers rangs du peuple, est-il sage, est-il bon, et surtout, est-il juste, qu'une *classe de privilégiés domine et prime toutes les autres classes*?

Nous voyons les Etats-Unis grandir chaque jour; ils devancent la France en mécanique, l'Angleterre et l'Allemagne en industrie, la Russie en civilisation; et pourtant, ils n'ont que des citoyens, la noblesse y est inconnue!—La noblesse comme je l'ai définie ci-dessus a-t-elle raison d'être?

En fait, en conscience et en droit, je répondrai: Oui!

Une société bien organisée, et la France surtout, doit avoir de la noblesse; une noblesse réelle, c'est-à-dire active et non oisive, toujours préposée aux plus éminentes fonctions, c'est-à-dire destinée à remplir toutes les grandes charges de l'Etat.

En effet, qui a pris et arraché les Gaules aux erreurs du paganisme latin, à la barbarie et à l'ignorance? Qui a construit la France pièce à pièce, et fondé toutes les institutions auxquelles ce pays doit ses gloires et ses grandeurs?—Les rois!

Mais un homme unique était insuffisant pour tout voir, pour tout réprimer et pour tout faire: il a dû s'entourer d'aides, prendre pour *lieutenants* les hommes que des aptitudes particulières, c'est-à-dire plus grandes pour la fonction qu'il leur destinait, signalèrent à son choix? Ce fut aussi ce qui eut lieu, et c'est de là que vinrent après les leudes, les ducs et les comtes; soit d'abord la noblesse féodale, puis la noblesse savante et élégante des temps modernes. en un mot, ce qu'on appelle aujourd'hui « la vieille noblesse ».

Et je demande si la France faite par ces hommes fut moins grande, moins intelligente, moins glorieuse et moins heureuse que la France de 1791-1793, ou d'aujourd'hui?

Pour autoriser sa proscription et justifier les crimes de la fin du dernier siècle, on aime à rappeler les fautes que la noblesse a pu commettre. Mais je dirai: Si l'un de ces hommes qui doivent être entourés de considération dès le berceau et qui sont prédestinés aux fonctions de législateurs, de chefs militaires ou administratifs, vient à forfaire, il est plus coupable qu'un autre, c'est vrai! et s'il a transigé avec ce qui était le *dévoir*, pour l'exemple et pour la justice, il doit être puni plus sévèrement;

c'est le cas alors de se rappeler le mot de Lauzan à Louis XIV : « On ne frappe un gentilhomme qu'à la tête ! » — Tuez donc, et tuez sans pitié, le fils indigne d'une grande race s'il rompt avec la tradition, car il est deux fois coupable ; mais qu'une exception malheureuse ne fasse pas proscrire une classe, la première du pays ! — Si au lieu d'être coupable il est inintelligent, comme il n'a pas le droit de l'être, punissez-le par l'inaction, c'est-à-dire qu'au lieu de remplir de hautes fonctions et de grandes charges, il demeure dans sa maison, où il devra s'appliquer à donner l'exemple des vertus simples et des sentiments d'honneur qui font les hommes bons. — Mais une noblesse aussi excellente, est-elle possible ? — C'est ce que nous montre l'histoire avant les débâches de la Régence et après la mort de Louis XV, à peu d'exceptions près ; et les enseignements du passé, unis aux lumières du présent, garantiraient la ruine de ces exceptions.

Cependant de beaux génies, de vastes esprits ou de grands courages surgissent chaque jour du sein du peuple et de la bourgeoisie ; en outre, il paraît certain que les différents services de l'État gagnent aux concours, qui ne leur font attribuer que les plus capables, sinon les plus aptes ; mettra-t-on donc toute lumière populaire *sous le boisseau*, et parce qu'un homme ne sera pas issu d'ancêtres illustres, sera-t-il condamné à l'obscurité, aux fonctions les plus humbles, tandis que placé sur le pavois il eût éclairé tout un peuple des rayonnements de son front ? — Mais il n'en a jamais été ainsi ! Dès qu'un génie s'est révélé, dès qu'un homme porté par son intelligence ou son dévouement à la chose publique, s'est élevé au-dessus des autres individus de sa classe, la classe supérieure a reconnu en lui l'un des siens, et sortant de la roture il est passé dans la noblesse. Il en serait de même aujourd'hui, et, Dieu merci ! ces exceptions seraient plus nombreuses qu'autrefois.

La France y gagnerait de voir augmenter sa *fortune d'honneur* et son *avoir* de grandes traditions. Se respectant davantage, les hommes seraient plus grands ou plus aptes à le devenir ; le peuple ne serait pas moins digne et moins libre, mais les parvenus seraient moins nombreux, par conséquent l'aristocratie serait mieux composée et plus choisie, l'émulation serait plus grande, les résultats plus réels et plus productifs, et les classes travailleuses seraient moins... travaillées !

Il me serait facile de prouver ce qui précède à l'aide d'exemples nombreux tirés de notre propre histoire, et l'on pourrait

le faire encore mieux en reprenant tous les événements accomplis depuis 1789 jusqu'à notre temps, et en les comparant quant aux résultats positifs à ceux qui se sont réalisés, même pendant les plus mauvais jours de la monarchie, pendant une période égale ; et l'on verrait, d'une part, la France toujours grandissante ; d'autre part, c'est-à-dire pendant la seconde période, notre malheureuse patrie toujours agitée, toujours tourmentée, toujours bouleversée par des ambitions malsaines, l'esprit public perverti par des doctrines insensées et les démembrements succédant aux conquêtes.

Posant de nouveau la question : « La noblesse a-t-elle raison d'être, » j'ajouterai :

Un homme me sauve la vie ou l'honneur ; pauvre, il m'enrichit ; captif, il me délivre ; ignorant ou aveugle, il m'instruit ou m'éclaire : quels sentiments d'affectueuse gratitude, de respect et de déférence ne doit-il pas m'inspirer ? S'il a des fils, j'étendrai ces sentiments jusqu'à eux et je les recommanderai à mes propres enfants, je leur dirai qu'ils doivent acquitter, s'ils m'aiment, la dette de reconnaissance que j'ai contractée. Ce qui est vrai, honorable et prescrit pour un individu ou pour une famille, peut-il ne pas l'être pour une nation, et le sentiment reconnaissant, la mémoire du bienfait qui m'honorent, ne doivent-ils pas être cultivés par le pays qu'un homme a sauvé ou glorieusement servi, et la manifestation de ces sentiments ne doit-elle pas être proportionnée à la grandeur de la nation, à son degré de civilisation et à la somme de grandeur ou de générosité que ce pays ou cette nation s'attribue ? Mais comment un grand peuple récompensera-t-il d'une façon digne de lui-même le particulier qui l'a sauvé ou instruit ou enrichi ?

Le génie ni l'héroïsme ne peuvent se payer en argent, parce qu'il faudrait les évaluer, en déterminer exactement le prix pour les solder équitablement ; d'un autre côté, une fortune se perd, se divise ou même se gaspille ; car la pratique de certaines vertus n'exclut pas certains défauts ou certains vices ruineux, et le savant ou le héros est alors exposé à tomber dans un état de misère qui compromettra sa dignité et lui fera perdre tout le profit de sa découverte, de son livre ou de sa belle action. Que doit donc faire le pays ? Le pays dotera son bienfaiteur d'une somme d'honneur *inépuisable* ! Et comme une nation doit prouver sa reconnaissance autrement qu'un particulier ne pourrait le faire, elle attachera au nom de celui qu'elle veut récompenser un

signe qui le recommandera à jamais aux respects et à la considération de ses concitoyens. Elle ira plus loin encore et dira : « Non seulement je t'auoblis parce que tu m'as particulièrement bien servie ou parce que tu m'as illustrée ou enrichie, mais j'anoblis encore tous les tiens ! Et jusqu'à l'extinction de ta race tes fils seront appelés « nobles hommes » afin que leur nom et les privilèges que j'y attache, perpétuent à jamais dans la mémoire du peuple le souvenir des services que tu as rendus. »

Après cela, je demanderai s'il doit y avoir une autre aristocratie que celle de l'intelligence et du mérite purs. Oui ! parce que nos pères ont contracté une dette que nous devons acquitter, puisque nous sommes les héritiers de leur fortune, et que le cœur comme le budget d'un pays doit payer d'abord les services rendus ; et ne pas le faire, c'est faire banqueroute, c'est recueillir l'héritage et répudier les engagements et les dettes du légataire !... Je dirai encore : oui ! parce que, nés pour les grands emplois, ces privilégiés seront élevés dans la prévision des fonctions éminentes qu'ils doivent remplir un jour ; oui ! parce que de glorieuses traditions de famille s'érigeront toujours comme une barrière entre eux et la concussion ou la malversation ; enfin, parce que leur naissance les met à l'abri des propensions et des pressions que subit nécessairement et inévitablement le parvenu, qui, s'il n'est monstrueusement ingrat et égoïste, traîne à sa remorque, lorsqu'il arrive au pouvoir, toute une tribu de parents nécessiteux, d'anciens protecteurs et d'amis besogneux, auxquels il appartient comme l'âme d'un juif appartient au diable !

On dit : l'Amérique, ou du moins les Etats-Unis n'ont que des citoyens, pourquoi une société plus policée, plus savante et plus avancée à beaucoup d'égards, serait-elle forcée d'avoir une noblesse ? Je dirai d'abord : nous ne sommes pas l'Amérique, nous sommes le vieux monde. L'Amérique n'est habitée que par des étrangers de toutes les nationalités, elle n'a pas d'histoire ancienne. Née d'hier pour ainsi dire, peuplée et défrichée par des aventuriers ou des pionniers qui furent nécessairement tous égaux devant le désert, devant les Indiens, les bêtes fauves et les nécessités immédiates de la vie, elle n'est pas et ne pouvait pas être monarchique. L'immense territoire qu'elle possède et que l'immigration seule peut peupler, les grands travaux qu'elle doit accomplir pour s'ouvrir des chemins de l'Atlantique au Pacifique, les soins matériels et les appétits de fortune qui absorbent

tous les immigrants, font que ses habitants n'ont eu ni le temps, ni, peut-être, le courage de rêver de la noblesse et de ses privilèges. Mais les Etats-Unis possèdent déjà une aristocratie : les gens riches qui se vantent de leurs ancêtres anglais, français ou allemands ne sont pas rares ; il existe un collège héraldique à New-York ; j'ai souvent entendu dire à des gens de cette classe qu'ils ont le *sang bleu*, et l'on se préoccupe comme en Europe de l'origine des parties quand il s'agit d'une alliance entre deux familles dont l'une appartient à ce monde. Ainsi deux ou trois générations fortunées ou vouées aux professions libérales établissent déjà une différence dans l'état des familles ; qu'en sera-t-il après quatre ou cinq générations de plus, surtout si de grands services ou de grands travaux viennent légitimer ces vanités ? Aujourd'hui ce n'est encore qu'une tendance, mais elle est manifeste !...

Je pourrais ajouter bien des choses à ce qui précède, mais je le trouve hors de propos ici, et je conclus en rappelant ce que j'ai dit plus haut, à savoir : que la noblesse s'est faite en faisant l'histoire du pays, et qu'à moins qu'on ne proclame que les services rendus et que l'héroïsme doivent être punis de mort, elle a le droit de vivre, par conséquent le *droit d'être*.

lllll

CHAPITRE DEUXIÈME

Ce qu'on reproche à la noblesse.

On ne peut rien lui reprocher dont on ne puisse accuser aujourd'hui l'aristocratie qui la remplace en influence, depuis que la fortune s'est substituée à la gloire, la dispute à la discussion, la république à la monarchie et ce vice bas, qu'on appelle l'*envie*, au noble défaut qu'on nommait l'*ambition*.

Quant au monde de griefs qu'on articule contre elle, en la regardant dans l'histoire, depuis Clovis jusqu'à Louis XVI, on les trouve absurdes. Nobles et vilains furent du VII^e au XVIII^e siècle les hommes de leur temps, et l'on ne peut pas plus demander à la noblesse des VII^e et VIII^e siècles la galanterie, la courtoisie, la science et les raffinements délicats du siècle de Louis XIV, qu'on ne peut incriminer l'historiographe de Josué pour avoir écrit : *et le soleil s'arrêta !*—Donc l'écriture est fausse, la

Genèse est un roman ! la preuve c'est que l'histoire ou l'auteur de cette portion d'un livre qu'on dit inspiré, n'a pas pressenti Galilée ; il a dit : « le soleil s'arrêta ! » mais nous, du XIX^e siècle ! nous savons qu'il aurait dû dire « et la terre s'arrêta, car c'est la terre qui tourne ?...—Je le répète, c'est absurde !

La noblesse avait ses vices, et elle a commis des violences, des exactions, et même souvent, des crimes ; mais les fautes et les vices étaient prescrits par les malheurs des temps et la barbarie des mœurs ; et l'on ne peut méconnaître, que si elle avait les vices de son époque, elle en avait aussi les vertus, et portées à un degré éminent, puisque ce fut à ces supériorités qu'elle dûit de devenir *la noblesse*.

Les gens qui négligent les gloires, fuyant la lumière éblouissante du soleil qui réchauffe et féconde la terre, et qui vont fouillant dans les égots de l'histoire, (et tous les temps, toutes les classes et tous les peuples ont leurs sentènes !) ces gens découvrent quelquefois un haillon ou un squelette, souvent le même ! et le montrent au peuple avec des imprécations contre les rois, les nobles et les prêtres ; et le peuple, crédule parce qu'il est le peuple, s'indigne et se révolte, insulte à ce qu'il devrait révérer, et quittant les grandes voies ouvertes à ses pas par ceux qu'il maudit, se précipite sous les orcaïdes sombres que ces ennemis de la vérité lui montrent comme le chemin du progrès. Mais la vérité, la voilà :

Ce qu'on reproche à la noblesse, mais ce que l'on n'avoue pas, c'est son élégance, la pratique ordinaire de grands sentiments qu'on cultive peu au-dessous d'elle ; dans le passé, c'étaient ses privilèges et sa fortune... Mais ces privilèges ! elle les avait chèrement achetés ; sa fortune ! elle l'avait vaillamment conquise ! En effet, voilà son histoire :

Au commencement nous étions dans la nuit ; la nuit des premiers âges du monde. Les hommes peu nombreux, disséminés dans les forêts, errants sur les rives des lacs ou sur les bords des mers, allaient épars, comme au hasard... étonnés de tout ce qu'ils voyaient, car ils ne savaient rien ! effrayés de tous les bruits qu'ils entendaient, car, physiquement, ils étaient moins bien doués que les fauves ! ils n'avaient ni leur fourrure épaisse en hiver, ni les armes naturelles dont la providence les a pourvus, ni leur instinct pour distinguer les plantes vénéneuses ou les baies empoisonnées de fruits savoureux et sains ou des végé-

taux propres à leur alimentation. Quand venait le soir, l'heure où les bêtes féroces qui voient dans les ténèbres sortaient de leur tanière pour chercher leur proie, les hommes, eux, cherchaient l'abri protecteur de quelque caverne profonde, gagnaient quelque repaire inaccessible pour y dormir en sûreté avec leurs *petits*. Et s'ils pensaient, pendant une insomnie causée par un malaise ou une maladie, dont les autres créatures ne souffraient jamais, leurs réflexions ne pouvaient guère s'élever au-dessus des préoccupations relatives aux besoins essentiels de la vie ou aux soins de conservation de ceux qu'ils aimaient déjà. Car, si leur intelligence était nécessairement bornée, leur cœur contenait, en germe, toutes les innéités élevées dont le Très-Haut a doté l'humanité depuis le commencement.

L'un, entre tous les sentiments *innés* particuliers à l'homme, se développa avant et plus que tous les autres; je veux parler de cette intuition de la divinité qui fait que chez tous les peuples de la terre nous voyons les traditions religieuses précéder les souvenirs historiques (politiques) les plus anciens. Et cela devait être, puisque tous les instincts d'équité, tous les sentiments qui élèvent l'homme au-dessus de la bête inconsciente de ses actes, n'ont pu naître que d'une croyance instinctive, particulière à l'humanité, croyance à un pouvoir surnaturel qui punit le mal et récompense le bien, de quelque façon que ces deux manières d'être s'offrent au jugement.

Ces croyances étaient erronées au commencement, elles s'égarèrent dans l'objet de leur culte; elles nous paraissent aujourd'hui absurdes et souvent cruelles, mais elles suffirent aux premiers âges pour réunir et discipliner les hommes, c'est-à-dire pour amener la constitution des premières sociétés. Elles étaient comme de petites étoiles, scintillant faiblement dans un lointain incomparable; elles ne faisaient pas le jour, mais c'était déjà le crépuscule succédant à une nuit profonde.

A cette lueur incertaine, l'humanité se mit en marche. Mais la terre à peine refroidie présentait à chaque pas des abîmes profonds, des précipices effrayants, des marais immenses où fourmillaient des millions de reptiles; des fleuves impétueux précipitaient leurs eaux tourmentées du haut des montagnes au fond des vallées, et les vagues gigantesques des océans battaient avec de grandes clameurs les falaises de tous les rivages; au nord, au sud, à l'est, à l'ouest, au-dessus de leur tête, sous leurs pieds, partout la nature semblait se soulever contre les habitants de la terre;

à tous les horizons c'étaient des mers acharnées à la destruction des côtes; au-dessus d'eux, des tonnerres et des éclairs; au-dessous, le sourd grondement des volcans, et les éruptions de flammes et de lave qu'ils vomissaient avec des convulsions dans lesquelles les montagnes et les forêts s'abîmaient soudainement... Aux horreurs réelles, aux monstres vivants, venaient s'ajouter tous les prodiges terrifiants de la nature incomprise et tous les fantômes que peut créer l'imagination frappée d'une population complètement ignorante, pour qui tout est abstrait, mystérieux, surnaturel, et par conséquent redoutable !

Combien durent être vaillants alors ceux qui s'avancèrent les premiers, et combien grands, ceux qui marchèrent devant la foule, portant la torche qui chassa les ténèbres et éclaira la route de cette multitude en quête de *tous les progrès*.

Combien de ces guides tombèrent, les uns silencieusement, les autres avec un grand cri, dans des abîmes ouverts tout à coup sous leurs pas ? Combien furent entraînés par les courants des fleuves ? Combien, de cent manières différentes, furent victimes de leur héroïsme !...

Eh bien ! ceux-là, les premiers par leur courage et par leur dévouement, furent les premiers nobles. Ce furent aussi ceux qui les premiers saluèrent l'aurore qui se leva en Orient et rayonna bientôt sur toute la terre. Quand la croix du Christ se dressa comme un phare sur le Golgotha, Clovis et ses leudes, les chefs de nos nations, furent les premiers à courber leurs fronts superbes et à fléchir le genou devant la loi d'amour et d'équité que Jésus venait d'apporter au monde.

Après, vint la chevalerie, c'est-à-dire les armures étincelantes au soleil, les grandes actions accomplies en pleine lumière au milieu du tumulte des batailles, les villes et les forts pris par un seul homme, et le culte de la femme, la protection accordée aux faibles et les châtimens infligés aux méchants et aux forts. Ce fut l'époque de la chevalerie errante, la période qui, dans l'histoire de notre pays, vit l'établissement du droit et l'avènement de la justice.

En même temps que le sentiment chevaleresque s'épanouissait dans les âmes, les cerveaux les mieux organisés pour l'éclosion et le développement de la pensée, bouent et fermentent sans cesse ; de grandes découvertes remplissent de grands besoins ; et tous ceux qui accomplissent de grandes choses, ou sur les champs de

bataille, ou dans les champs de la pensée, deviennent *nobles hommes*, quelle que soit leur origine.

Et ces origines furent nécessairement toujours humbles, puisque nous sommes tous fils d'Adam, et que toute noblesse a eu son commencement.

Après les grands travaux du moyen âge, nous entrâmes dans l'ère des raffinements de civilisation, de la culture et de l'amour des lettres et des sciences, enfin dans la période qui légitima la richesse, car elle était nécessaire au développement des arts, comme la barbarie des temps précédents avait justifié la puissance.

Alors, les temps sont bien changés, mais le principe sur lequel est fondée la noblesse : « faire quelque chose de grand », est resté le même ; et c'est ainsi qu'on voit dans le passé les Montmorency procéder d'un certain Bouchard, et plus tard Molière anobli, comme Voitor, comme Beaumarchais ; et le père de Molière était tapissier, celui de Voitor était marchand de vin ; Beaumarchais lui-même n'était qu'un ouvrier horloger.

Pendant, quand le peuple, que la noblesse avait arraché à la barbarie et conduit d'âge en âge jusqu'au milieu du XVIII^e siècle ; quand le peuple, dis-je, se vit inondé de lumière, instruit, prospère, émancipé de la peur, solidement fortifié derrière les forts et les murailles qui avaient coûté tant de travaux et tant de sang, quand le peuple se crut arrivé au terme du voyage, à l'apogée de la prospérité et de la grandeur, son orgueil, ou plutôt l'orgueil des premiers d'entre le peuple, de ceux qui n'ayant pu atteindre à la noblesse étaient arrivés à la richesse, de ceux qui avaient appris mais qui étaient incapables d'inventer, d'innover ou de découvrir, ceux-là se comptèrent et virent qu'ils étaient de beaucoup plus nombreux que les nobles.

Ils se demandèrent alors pourquoi ils n'étaient pas les premiers de la nation... ? Et le faux principe de la majorité qui subordonne le génie à la matière ou au nombre, ce qui est la même chose, fut inauguré par une bourgeoisie envieuse qui n'ayant jamais pu accomplir de grandes choses, proscrivit tous ceux qui la dominaient de toute la hauteur de leurs grandes actions.

Cette époque s'appelle 1789.—1789 ! date sombre, à laquelle une autre année encore plus lugubre devait étroitement s'allier dans l'histoire, car c'était de cet accouplement horrible que devaient naître ou sortir de la nuit les Danton, les Marat, les

Robespierre, les Carrier et tous ces sinistres meurtriers, qui, après avoir arraché son glaive à la justice, s'en servirent pour frapper non pas seulement les hommes qu'ils pouvaient craindre, comme les héros de Bretagne et de Vendée, mais les femmes, les enfants, les vieillards, les poètes et les prêtres, car l'ordre était de tout tuer, sans distinction d'âge ou de sexe ; quiconque était grand dans le présent ou illustre dans le passé, était marqué au front du signe fatal qui le vouait à la guillotine.

CHAPITRE TROISIÈME

Ce que je reproche à la noblesse.

La noblesse n'habite pas la capitale de l'Etat ; elle vit dans le faubourg Saint-Germain ou dans ses terres. Devant la nation qui méconnaît ce qu'elle lui doit, qui a tenté de l'assassiner, qui traîne sur la claie avec une volupté féroce celui de ses membres qui tombe, quand pendant la marche de cette phalange sacrée à travers les siècles, il arrive qu'un soldat s'arrête... et malheureusement perd de vue son drapeau, la noblesse croit de sa dignité de s'abstenir.

Cela me rappelle un mot d'Imène de F... quand nous étions condisciples chez les Jésuites : j'avais dix ou onze ans, il était mon aîné de deux ou trois ans ; mon père, qui n'avait pas cru devoir servir la république ni l'empire, avait pourtant pensé qu'il se devait à la patrie en danger, et pour tout concilier, il s'était fait corsaire ; il m'avait par conséquent enseigné qu'un Français, quel qu'il soit, et quelles que soient les circonstances, devait combattre les envahisseurs ou les ennemis de son pays. Pénétré de ces pensées, je rêvais à dix ans des gloires du maréchalat et de l'anéantissement de tous les ennemis de la France. Un jour que nous causions gravement d'avenir, je faisais part à Imène de F... de mes rêves et de mes ambitions, et je lui demandai ce que lui-même comptait faire *quand il serait grand ?*

Il me regarda pendant un instant sans répondre, et finit par me dire : « Moi, je ne ferai rien. » — « Comment rien ! » — « Non, reprit-il très dignement, parce qu'aujourd'hui la noblesse se repose !... » — Il avait évidemment entendu dire cela chez son père ou ailleurs.

Mais de quel droit la noblesse se repose-t-elle ! ne déroge-t-elle

pas en se reposant ? Un grand nom n'est-il pas une charge qui impose obligation et travail, comme une famille nombreuse ? Ne doit-on rien aux ancêtres qui ont tant fait pour leurs fils ? La noblesse se repose... ! Hélas ! c'est vrai, mais c'est malheureux !

Leurs pères se reposaient-ils ?—Les fils de ces héros ont-ils le droit de laisser inachevé le grand œuvre commencé par les aïeux ? Ils sont morts à la tâche, eux ! Chaque pierre apportée à l'édifice est signée comme un tableau de maître et a coûté la vie d'un homme ; le ciment qui lie les moellons entre eux est souvent fait de leurs os broyés dans leur sang ! Ah ! la noblesse se repose ! Et de quel droit laisse-t-elle sans couronnement, sans toit, sans chapiteaux, le monument, le palais splendide, les fûts de colonnes si hardies, érigés aux yeux de l'univers surpris, par leurs grands ancêtres ? Mille fois déçus et rebutés dans leur gigantesque entreprise, comme sont aujourd'hui déçus et rebutés leurs fils, ils ont toujours repris l'outil ; et quand il est arrivé qu'il s'est brisé dans leur main laborieuse, sous l'effort de leur bras robuste, ils ont saisi leur épée et c'est à coup de glaive, que ces vaillants ont taillé le marbre ou fouillé le sol !

Et puis 1793 est venu, et le peuple de manœuvres qu'ils employaient (car il ne peut y avoir d'architecte sans ouvriers), déserta les chantiers ou se rua sur le monument élevé à notre honneur par cent générations de Titans.

Que firent les artisans de la France ? Que fit la noblesse ? Se reposa-t-elle?... Ah ! vous savez bien que ce fut alors, au contraire, qu'elle fit son plus héroïque et son plus sublime effort pour couronner l'œuvre de sa vie ! Elle ne put sculpter que deux figures au fronton de son palais, deux paysannes armées, qu'on peut prendre pour Minerve et Pallas à la pureté de leur front et à la majesté de leur attitude, mais qu'on appelle dans l'histoire de France : Bretagne et Vendée !

Mais, tout à coup, les parquets aériens qui portaient ces maîtres de la civilisation, s'effondrèrent sous leurs pieds, et ils tombèrent, et moururent, ensevelis sous les décombres de leur immense échafaudage réduit à la hauteur d'un échafaud ! L'éroulement fut si profond et si retentissant que les fils de nos preux, de nos pairs, restèrent comme frappés de stupeur. Depuis lors, bien peu nombreux sont ceux qui ont repris l'outil, la pioche ou le ciseau. Ils *s'abstiennent*, disent-ils, et leur vie s'écoule dans de stériles regrets, ou dans une inaction qui laisse le champ libre à

la démagogie ; n'ayant plus de supérieurs, les peuples n'ont plus d'éducateurs, plus de règles, et n'auront bientôt plus de foi.

Sans vouloir renouveler Juvénal, je dirai qu'il faudrait peut-être remonter jusqu'au chaos confus qui a suivi la chute de l'empire romain et précédé le moyen âge, pour trouver un temps où l'on ait méconnu comme dans le nôtre, la loi qui domine tout le monde moral et intellectuel, je veux dire l'autorité, le frein, la discipline et la croyance. Et c'est un malheur pour les sociétés, parce que les ressorts de l'âme, si je peux me servir de cette figure, ont besoin pour se tendre jusqu'à la vertu ou jusqu'au génie d'une certaine compression supérieure. Les hommes d'aujourd'hui ont sûrement les mêmes facultés que leurs pères, mais ils n'ont plus les mêmes mobiles et on peut les comparer à un vaisseau qui aurait conservé son gouvernail et ses agrès, mais dont les officiers ne surveilleraient plus la manœuvre, le laissant livré à tous les caprices du vent et de la vague ou de l'ignorance des simples matelots ; alors tous ses instruments de force et de salut deviendraient ceux de sa perte ; et ainsi que les vaisseaux sans pilotes, les hommes sans guides vont aux abîmes. Il serait fou de renoncer par haine de la licence, à la liberté et à ses mâles bienfaits, mais il est également insensé de repousser comme autant de servitudes féodales, toutes règles, toute discipline et toute foi, depuis le respect des ancêtres, jusqu'à l'amour de la patrie et même jusqu'à la croyance à un Dieu. Ceux qui nous prêchent le mépris du passé, la république universelle, soit l'effacement de nos frontières, et l'athéisme, disent qu'ils veulent briser nos entraves ; les malheureux rompent nos racines ! Ces jougs qu'ils secouent sont les instruments de notre force et non pas de notre servitude, les leviers de la grandeur humaine, à qui il faut comme en physique un point d'appui et des chaînes pour agir efficacement. Ne plus vouloir de chefs et de supérieurs c'est renoncer pour le travail et l'intelligence à avoir des inférieurs, car il serait souverainement injuste de demander pour soi ce qu'on refuse à autrui ; chasser Dieu de l'empirée pour s'y élancer, c'est se préparer la chute d'Icare !

L'homme est fait pour cheminer sur la terre, sa force et son génie sont limités, par conséquent les sociétés doivent se soumettre à une discipline qui fasse subir aux âmes et aux intelligences une concentration salutaire, puisqu'il paraît que c'est elle qui nourrit l'héroïsme et le génie chez les uns, et préserve les autres des vices et des passions inhérentes à la nature humaine.

Comme les artistes de Byzance fuyant devant les iconoclastes de Mahomet, la noblesse décimée se retira devant les Vandales de la république ; trois quarts de siècle se sont écoulés, une nouvelle génération a pieusement recueilli l'histoire et les traditions de la génération éteinte, et aujourd'hui... la France, la nation ! le peuple attend... Et l'attente lui semble d'autant plus longue qu'il souffre davantage, car on lui avait promis la liberté, la gloire et la fortune, et il n'est encore arrivé qu'à subir dix-huit, années de tyrannie digne du Bas-Empire, à perdre deux grandes provinces que lui avait donné la royauté, et à donner le plus clair de ses épargnes pour racheter son territoire conquis par un ennemi que nous avons jadis toujours vu fuir ; enfin il est exploité, égaré, tourmenté, dévoré par d'innombrables parasites, puisque ses chefs naturels s'abstiennent...

Quelquefois la douleur le saisit aux entrailles, car ses nouveaux maîtres (puisque le peuple doit toujours en avoir, et en aura toujours, quel que soit leur nom) poussent la criminalité jusqu'à l'*empoisonnement* (1) ; alors, dans le paroxysme de son mal, ce peuple auquel on a tout ôté pour le posséder mieux, tout, jusqu'à l'espérance qu'il tenait de Dieu, ce qu'on lui arrache en lui retirant la foi, ce peuple, dis-je, pousse l'un de ces grands cris qu'on appelle « guerre civile, révolution » et que la France nomme 1815, 1830, 1832, 1834, 1848, 1850, 1852, 1870 et 1871.

Que fait la noblesse pendant que les femmes font de la charpie ou des cartouches, pendant que l'émeute remplit la rue de clameurs sinistres et que le sang coule à flots dans Paris ? Je ne dirai pas, *elle se repose*, ici, se serait une injure ; mais je dirai, *elle s'abstient*, et c'est une faute ! car si je lui reconnais des privilèges, si j'affirme son droit au respect et à la considération, c'est parce que dans ma pensée je lui assigne la première place partout : à l'Eglise, autour du trône, à la frontière devant l'ennemi, et à l'intérieur devant l'émeute ; parce qu'elle tire son origine de *preux* qui se *boutaient* toujours les premiers dans la mêlée, ou de penseurs, ou de citoyens illustres qui s'oublièrent toujours pour ne songer qu'à la fortune ou à la gloire de la nation.

Mais, les temps sont bien changés !

Et je le sais ! aussi ne parlé-je pas de sacrifices ou de dévoue-

(1) Je veux parler de l'instruction sans morale et sans foi, et des mauvais livres.

ments qui ne peuvent plus être nécessaires au salut public, mais en dehors de cela, la noblesse ne pent-elle rien ? Je ne pense pas !

Que le peuple n'apprenne à lire que pour dévorer les articles de journaux, les pamphlets ou les livres où l'on diffame sans trêve tous les rois, tous les nobles et tous les saints ; que la nation oublie ce qu'elle doit à ses *pairs*, cela s'explique par l'activité et la fécondité des écrivains et des tribuns qui fouillent, comme je l'ai dit, tous les égouts de l'histoire pour en extraire les cadavres ou les haillons qui de tout temps ont formé ce que j'appellerai le limon des siècles. Mais il en serait autrement si, au lieu de dédaigner ses injures et son ingratitude, les nobles travaillaient, et s'ils arrachaient la nation à la contemplation de ces *horreurs* pour lui montrer la splendeur de son soleil et la grandeur de ses gloires.

En effet, il faut compter avec tout ce qui existe, fût-ce le mal ! Or, depuis que tout le monde s'arroge le droit d'émettre son opinion dans les affaires de l'Etat et d'exercer la licence politique que les courtisans de la révolution appellent la *liberté*, depuis la proscription de la royauté et l'invention du vote universel, c'est le peuple qui fait les émeutes, et c'est encore lui qui, se substituant à la divinité, élève et renverse les trônés. Je ne crois pas que les intérêts généraux et la fortune nationale gagnent beaucoup à cette immense ingérence dans la machine gouvernementale, mais Dieu le permet dans une vue profonde que nous ignorons encore, et c'est pour cela qu'elle survit à tous les désastres et à toutes les misères qu'elle cause. En tout cas, cela existe, cela est, et je répète qu'il faut tenir compte de tout ce qui est, fût-ce le mal ; et c'est surtout dans ce cas, qu'il importe de s'en occuper, pour y mettre fin ! C'est pourquoi je dis :

Pour qu'une classe unique et prédestinée par ses antécédents et son éducation se substitue aux agitateurs de toutes nuances qui se succèdent aux affaires depuis bientôt un siècle, il faudrait que cette classe mêlât intimement ses intérêts à ceux du peuple, il faudrait qu'elle écrivit et produisît pour lui, ce qu'elle ne fait pas, et ce que font activement ses ennemis ; elle devrait encore tendre par la distribution du travail à une domination qui existe aujourd'hui, mais qui est monopolisée par une catégorie d'industriels qui, une fois leur fortune faite, se donnent la satisfaction de devenir quelque chose, conseillers généraux, députés ou ministres, quelquefois même... *barons* ! Si la noblesse entrait dans

cette voie, son influence deviendrait bientôt considérable, car elle résumerait alors toutes les supériorités, et son avènement au pouvoir serait certain. Si, au contraire, elle continue à s'abstenir, si elle sépare ses intérêts de ceux des masses et s'obstine à demeurer étrangère à tout ce qui s'innove; bien que plus avancée et supérieure au peuple et à la bourgeoisie, elle se verra bientôt débordée de plus en plus, et puis entraînée par un mouvement qui est irrésistible, et qui l'éloignera toujours, et à jamais, de la vie qu'elle aurait voulu s'arranger et des traditions auxquelles elle aurait voulu rester fidèle. Sentiments compréhensibles et respectables, mais dont la pratique est une véritable déchéance, puisqu'elle substitue les pensées d'intérêt personnel à la préoccupation des intérêts généraux ou nationaux auxquels les ancêtres s'étaient dévoués.

Je dirai encore que, puisque ce mouvement, qu'on appelle le progrès, est fatal; que, puisqu'il est prescrit par les découvertes et les inventions de chaque jour, d'où naissent de nouveaux besoins et de nouvelles manières d'être pour la nation, le devoir de la noblesse est de proclamer que son abstention est finie, et qu'elle est prête aujourd'hui, comme jadis l'étaient toujours ses auteurs, à marcher devant le peuple et à le conduire au faite lumineux que chacun doit rêver de voir atteint par son pays.

Ce que je reproche à la noblesse, c'est donc son abstention; car il ne faut pas prendre pour de l'action les tentatives qu'elle a faites pendant ces dernières années pour restaurer la monarchie et pour remplir les chambres. Cette tentative était prématurée et rien ne la justifiait, que le sentiment de sa valeur et la conscience qu'elle avait de la pureté et de l'élévation de ses vues, ce que le peuple ne pouvait ni comprendre ni apprécier! Avant de commander il lui faut aujourd'hui faire ses preuves, comme ses pères ont fait les leurs dans le passé; et elle le peut.

CHAPITRE QUATRIÈME

Ce que doit faire la noblesse.

Les mœurs et les coutumes changent avec les caractères et les esprits qui subissent nécessairement l'influence des temps. Ainsi, la classe qui nous occupe, professe un véritable culte pour le souvenir; les quelques rares familles qui peuvent authentique-

ment revendiquer l'honneur d'avoir eu un ancêtre à Ronceveaux ou à Bouvines, citent son nom avec un légitime orgueil, et elles ont raison, car pour que sa mémoire soit arrivée jusqu'à nous, il fallait que cet homme fût l'un des premiers de son siècle, et qu'il ait poussé loin les vertus de son époque. Cependant, s'il eût été chevalier d'Azincourt ou le héros de Nicopolis se fût réveillé après un sommeil de quatre ou cinq siècles et qu'il se fût trouvé à Versailles en présence du Roi-Soleil, ou qu'il eût été introduit à l'hôtel de la marquise de Rambouillet et qu'il eût assisté à l'une de ces soirées que présidait la belle princesse Julie, quelle eût été son attitude, et de quel genre eût été son succès? Le vaillant eût manqué de respect au grand roi, en lui parlant; l'illustre Turenne lui exposant quelque superbe plan de campagne n'en eût été que mal compris, et le fier soldat d'autrefois, appuyé sur sa lourde épée, le sourcil froncé, la lèvre dédaigneuse, l'eût probablement interrompu pour lui dire brutalement: « Ah ça! Vous avez donc peur de vos ennemis, vous! car pourquoi tant de précautions, quand on a le cœur à la bataille (1)? Chez madame de Rambouillet c'eût été bien autre chose, s'il n'avait pas versé une larme amère sur cette noblesse savante, qu'il eût trouvé dégénérée, il eût en tout cas profondément dédaigné M. de Guiche, haussé les épaules à l'aspect de M. de Montausier (2), et accordé autant d'admiration au suisse de l'hôtel qu'il en eût éprouvé peu pour le poète de Voiture (3). Pourtant cet homme a laissé un nom glorieux. Il fut autrefois le conseiller de son roi ou l'un de ses premiers capitaines...

Oui! mais les temps passent et les mœurs changent! Sous Louis XIV l'épée de cour a remplacé la rapière du temps de Charles IX, qui était loin elle-même de l'épée à deux mains de Charlemagne, et plus loin encore de la francisque de Clovis et de la hache de Mérovée ou de la framée de Chilpéric; les vestes de soie et les habits de velours se sont substitués aux cottes de mailles et aux lourdes armures du moyen âge; et dans le monde moral la transformation a été plus grande encore; l'ignorance est devenue de l'apanage du plus bas peuple, et l'aristocratie qui le méprisait, se vante aujourd'hui d'être instruite!...

(1) Parole du maréchal de Chatillon. Sismondi, t. 10. p.

(2) Fut le premier qui porta perruque.

(3) Voiture était très petit, et l'on sait que les *suisse*s sont ordinairement très grands.

Puisqu'il est prouvé par tout ce que nous voyons, et par tout ce que nous apprenons, que le temps change tout ; puisque partis de solitudes stériles ou de forêts sombres, nous marchons depuis douze siècles, et qu'aujourd'hui nos regards embrassent de nouveaux horizons, que nos pieds foulent une campagne fertile, que nous traversons de grandes cités ; puisque enfin il est certain que la garde et le soin des intérêts nationaux d'un grand pays se sont noblement substitués au soin et à la garde des intérêts privés, les seuls qui existassent quand la France n'était formée que de petites sociétés ; que doit faire la noblesse qui a peuplé ces solitudes, défriché ces forêts, ouvert les routes qui ont rallié l'une à l'autre les grandes villes qu'elle avait fondées ?

Nous n'avons que des colonies qui périssent, nos produits sont trop chers pour les marchés étrangers, nos populations se trouvent à l'étroit entre nos nouvelles frontières, c'est-à-dire que l'heure des migrations a sonné pour la France continentale et riche, comme depuis trois siècles elle a sonné pour l'Angleterre alors pauvre et circonscrite sur son rocher par l'Océan ; qu'elle députe donc des maîtres de civilisation, de commerce et d'industrie à nos possessions les plus lointaines ! Il y a péril ? mais le danger doit les appeler, s'ils sont dignes de leurs pères !... Il reste des terres à découvrir, il y a en Amérique et ailleurs des royaumes à fonder, des mers à explorer, des écueils à révéler ; la nature ne nous a pas encore livré tous ses secrets. Que de jeunes nobles deviennent de hardis capitaines, et que de grands dévouements et de grands travaux évoquent de grands noms.— Que l'Allemagne qui nous envie et qui nous redoute, que l'Angleterre qui nous jalouse, que l'Amérique ingrate, et qui nous connaît mal, que le monde entier, apprenne sur tous les champs de bataille que les fils des héros de la Vendée et des martyrs de Quibéron ont repris leur épée, sont rentrés dans la lice et n'ont plus d'autres ennemis que ceux de la France ! Que toutes les propositions généreuses qui tomberont de la tribune soient formulées ou acclamées d'enthousiasme par les députés de la noblesse ; que dans le village le plus pauvre, comme dans la ville la plus opulente la noblesse s'occupe d'administration, d'édilité et d'objets d'intérêt public. Enfin, et en un mot, qu'elle travaille, qu'elle pense, qu'elle écrive, qu'elle agisse ! Qu'ici, elle combatte par des écrits plus sincères et plus consolants les écrits honteux ou infâmes dont on empoisonne les pauvres gens que l'ignorance ou l'infortune rendent si crédules ; que là, elle

fasse de l'agronomie et de la science, de la spéculation et de l'industrie; que ses membres soient soldats, prêtres, magistrats, conseillers, quoi que ce soit, mais qu'ils soient quelque chose! Enfin, que la noblesse préfère à la fortune territoriale qui la mène à la ruine par la division du domaine patrimonial, l'industrie unie à la propriété, parce que c'est l'industrie qui doit la mener à la richesse, *si elle élève ses fils dans la prévision de ce qu'ils doivent faire*. Je sais que je heurte ici ce qu'on appelle improprement des *convictions*, mais ce ne sont que des *préjugés*, parce qu'ainsi que je l'ai dit, les temps changent et les mœurs avec eux; or, l'industrie assure aujourd'hui l'influence du maître sur tous ceux qu'il emploie et sur tout le pays qu'il fait prospère, tandis que la possession du sol ne garantit pas l'influence du propriétaire sur vingt paysans, dont dix ne votent pas!

Il n'est peut-être pas une phrase dans tout ce qui précède, qui n'ait besoin de commentaires nombreux, de citations historiques et de développements que je ne veux pas aborder ici, car ils formeraient, non seulement un gros livre, mais encore un ouvrage considérable, c'est pourquoi j'y renonce et me borne à conclure en disant: la noblesse peut encore se mettre à la tête de la nation et continuer l'œuvre de ses pères, et bien qu'elle doive procéder autrement qu'eux, il ne lui faut que le vouloir, c'est-à-dire, travailler!

A. de VERVINS.

Arcadia, 17 juillet 1879.

Un mariage d'autrefois

Je vais raconter l'histoire du plus ancien contrat de mariage que je connaisse pour avoir été fait au Canada. Il est de 1636.

Les parties contractantes étaient de la Normandie. Les familles Le Neuf et Godefroy ont brillé pendant un siècle dans notre histoire, ce qui ajoute à la valeur purement archéologique (le mot peut s'employer ici) du document dont je parle.

I

A la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième, il existait en Normandie trois familles du nom de Godefroy. L'une d'elles paraît être éteinte. Les deux autres avaient encore des représentants en France au dix-huitième siècle. L'une de ces trois familles était établie dans le pays de Caux. Il est fait mention d'un seigneur Godefroy, de Grandchamps, paroisse voisine de Lintot. Une branche des Godefroy habitait les environs de Bayeux; une autre près de Carentan. Dès 1584, on voit Denis Godefroy contrôleur du grenier à sel. De 1604 à 1609, Jehan Godefroy meunier et payeur des gages du parlement. En 1624, Denis et Guillaume Godefroy, grainetiers à Evreux. En 1625, Jacques Godefroy contrôleur élu à Carentan et Saint-Lô. En 1629, des lettres de noblesse sont accordées à Jacques Godefroy, sieur de la Commune, l'un des Cent-Associés. Nous avons aussi les noms de Godefroy sieur de Bordage et Godefroy sieur de Marcouf (1).

Pierre Godefroy, écuyer, de Lintot au pays de Caux, eut de sa femme, damoiselle (2) Perrette Cavelier (3) deux garçons, Jean (1607) et Thomas qui émigrèrent dans la Nouvelle-France, à la suite de Champlain, vers 1620; et une fille, Anne, qui épousa

(1) Notes recueillies en France par M. T. P. Hall, du Détroit, allié à la famille Godefroy.

(2) « Damoiselle, fille noble. » *Dictionnaire de Trévoux*.

(3) C'est le nom patronymique du fameux de la Salle, explorateur du Mississippi, natif de Rouen.

Jean Testard dit Lafontaine et dit Laforêt, de la ville de Rouen. Le fils de ces derniers, Jacques Testard, chevalier de Saint-Louis, servit avec le grade de capitaine dans la marine ; sa descendance existe parmi nous sous le nom de Testard de Montigny.

Jean-Paul Godefroy, de la paroisse de Saint-Nicolas des Champs, de Paris, était parent des Godefroy de Lintot. Pendant de longues années, il joua un rôle important et honorable en Canada.

Jean Godefroy, dit M. Ferland (1), était resté avec les sauvages lorsque les Français eurent perdu Québec, en 1629. Il paraît avoir quitté la vie de coureur de bois pour s'établir en 1632 (2)

Son frère, Thomas Godefroy dit Normanville, est mentionné pour la première fois aux Trois-Rivières le 28 janvier 1636 (3) comme parrain d'une petite sauvagesse de deux ans « fille d'un sauvage capitaine de Kébec, nommé Tchemeširiniš (4). » Thomas est cité comme « demeurant aux Trois-Rivières. » Il alla, peu après, joindre un parti de sauvages qui passait l'hiver à cinq lieues de là (5). Il était encore avec eux le 17 mars (6).

— Le 16 juin 1636, aux Trois-Rivières, « Jean-Paul (Godefroy?) commis de la traite » est parrain d'un petit Attikamègue.

Jean Godefroy, dont nous avons à nous occuper davantage, figure pour la première fois dans le même lieu sous la date du 30 avril 1636 comme parrain d'une jeune Montagnaise : « Mr Godefroy habitant des Trois-Rivières », dit le registre de la paroisse.

Le 18 août 1636, M. de Montmagny accorde à Jacques Hertel deux concessions, en présence de François Marguerie, des RR. PP. jésuites et de Jean Godefroy « tous propriétaires de terrains aux Trois Rivières et qui ont signé au contrat » (*Gresse d'Ameau*).

Le même jour, Thomas Godefroy devança, à la course, un Huron, ce qui étonna fort les sauvages de quatre ou cinq nations réunies en ce lieu (7).

Ces notes, en apparence futiles, vont nous servir tout à l'heure.

(1) *Notes sur les registres de Québec.*

(2) Lettre de Frontenac au ministre, 2 nov. 1672.

(3) Registre de la paroisse.

(4) Autrement dit Batiscan.

(5) *Relation des Jésuites*, 1636, p. 18.

(6) *Registre*, paroisse 3. R. 22 mars 1636.

(7) *Relation*, 1636, p. 71.

II

Mathieu LeNeuf du Hérisson, de Caen, se maria en France et y mourut, selon les apparences, avant 1636. Sa femme, Jeanne Le Marchant, lui survécut.

Nous leur connaissons quatre enfants : 1^o Michel (1601) Le Neuf du Hérisson, veuf avant l'année 1636 ; 2^o Jacques (1606) Le Neuf de la Poterie (1), marié, vers 1630, à Marguerite Le Gardeur ; 3^o Marie (1612) qui épousa Jean Godefroy, le 15 décembre 1636 ; 4^o Madeleine, qui se maria avec Jean Poutrel du Colombier.

Le 5 janvier 1636, la compagnie de la Nouvelle-France accorde au sieur de la Poterie le titre de la terre qui prit ensuite le nom de baronnie de Portneuf, rive gauche du fleuve Saint-Laurent, entre Québec et les Trois-Rivières (2).

La flotte de Dieppe partit pour le Canada le 8 avril 1636. Le Père Jogues, qui était à bord (3), arriva à Québec le 2 juillet (4). Il y eut, la même année, d'autres arrivages, comme on va le voir.

Le Père Le Jeune écrit (5) de Québec que dans la nuit de la Saint-Barnabé (11 juin) 1636, M. de Montmagny, gouverneur général débarqua à Québec venant de France. Il ajoute : « le lendemain parut un vaisseau commandé par M. de Courpon qui nous rendit le Père Nicolas Adam et notre Frère Ambroise Cauvet. Notre joie ne s'en tint pas là : la quantité de familles qui venaient grossir notre colonie (6) l'accrut notablement,—celles entre autres de M. de Repentigny (7) et de M. de la Poterie braves gentilshommes, composées de quarante-cinq personnes. » Il continue (p. 42) : « Quand on nous dit, à Québec, qu'il y avait nombre de personnes à Tadoussac qui venaient grossir notre colonie ; qu'on ne

(1) Il signait « Jq. LeNeuf » et « Jq. Leneuf de lapoterie. » Dans le corps d'un acte de 1648, il se nomme « Lapoterye LeNeuf. » Les historiens écrivent « La Potherie. » à cause de Bacqueville de la Potherie, probablement.

(2) *Documents de la tenure seigneuriale*, p. 104.

(3) *Vie du Père Jogues*, par le P. Martin, p. 17, 19, 23, 24.

(4) *Relation*, 1636, p. 60.

(5) *Relation*, 1636, p. 1. 2.

(6) En 1635, il n'y avait dans la colonie qu'une centaine de personnes dont trente, à peu près, aux Trois-Rivières.

(7) Pierre Le Gardeur de Repentigny, beau-frère de Jacques Leneuf de la Poterie.

voyait là qu'hommes, femmes et enfants, nous louâmes Dieu et le priâmes de répandre sa sainte bénédiction sur cette nouvelle peuplade. Mais quand on nous assura qu'il y avait entre autres six damoiselles (1), des enfants (2) beaux comme le jour; que messieurs de Repentigny et de la Poterie composaient une grosse famille; qu'ils étaient en bonne santé—je vous laisse à penser si la joie ne s'empara pas de notre cœur et l'étonnement de notre esprit. Tout cela redoubla par leur présence. Leur grâce, leur entretien nous fit voir la grande différence qu'il y a entre nos Français et nos sauvages. Qui fera maintenant difficulté de passer nos mers puisque des enfants si tendres, des damoiselles si délicates, des femmes naturellement appréhensives se moquent et rient de la grandeur de l'océan? » A la page 3, il dit: « C'était un sujet où il y avait à louer Dieu, de voir en ces contrées des damoiselles fort délicates, des petits enfants tendrelets, sortir d'une prison de bois, comme le jour sort des ténèbres de la nuit, et jouir, après tout, d'une aussi douce santé, nonobstant toutes les incommodités qu'on reçoit dans ces maisons flottantes, comme si on s'était pourmené au Cours dans un carosse. »

Les Le Gardeur avec leur chef M. de Repentigny, demeurèrent à Québec. Michel Leneuf monta aux Trois-Rivières immédiatement. Son frère Jacques paraît avoir voulu se fixer à Portneuf.

Le 12 décembre 1636, au baptême d'une Algonquine âgée de douze ans, furent parrain et marraine (3): « Monsieur du Hérisson et Mademoiselle Marie Leneuf, tous deux habitans des Trois-Rivières. » (*Registe des 3-R.*)

Ainsi, la présence de Jean Godefroy aux Trois-Rivières a été constatée le 30 avril et le 18 août 1636; l'arrivée des LeNeuf à

(1) Jeanne Le Marchant, veuve de Mathieu Le Neuf. Catherine de Cordé, veuve de René Le Gardeur de Tilly, mère de Pierre Le Gardeur de Repentigny ci-dessus nommé. Marie Favery, femme du même Repentigny. Marie-Madeleine de Repentigny, leur fille, qui épousa (1646) Jean-Paul Godefroy. Marguerite Le Gardeur (fille de René), femme de Jacques Leneuf de la Poterie. Marie Leneuf, sœur de ce dernier, qui, bientôt après, épousa Jean Godefroy.

(2) Anne, 4 ans, fille de Michel Leneuf du Hérisson; elle épousa Antoine Desrosiers, juge de la seigneurie de Champlain. Marie, 4 ans, fille de Jacques Leneuf de la Poterie; elle épousa René Robineau de Bécancour. Jean-Baptiste, 4 ans, fils de Pierre de Repentigny; il épousa Marguerite, fille de Jean Nicolet. Catherine, fille de Pierre de Repentigny; elle épousa (1652) Charles Dailleboust.

(3) C'est la première marraine mentionnée au registre.

Québec est du 12 juin. Michel LeNeuf du Hérisson, l'ainé de la famille, et sa sœur Marie résident aux Trois-Rivières à la date du 12 décembre.

Les historiens ont donc fait erreur lorsqu'ils ont dit que : « en 1636, Jean Godefroy, ayant fait un voyage en France, y épousa mademoiselle LeNeuf . »

III

Voici le contrat en question. Il a été découvert en Normandie (à Caen ?) par M. Faribault :

« Au traité de mariage qui, au plaisir de Dieu, sera fait et par fait en face de notre mère Sainte Eglise catholique apostolique et romaine entre Jean Godefroy, Ecr, sieur du lieu (1), fils et héritier de Pierre Godefroy, Ecr, et de Damoiselle Perrette Cavellier, ses père et mère, d'une part ;—et Delle Marie Leneuf, fille et héritière de défunt (2) Mathieu Leneuf, en son vivant écuyer sieur du Hérisson, et de Dame Jehenne Le Marchant (3), sa mère, présence de laquelle et de Michel Leneuf, Ecr, sieur du Hérisson son frère les dits Jean Godefroy et la dite Leneuf se sont promis et donnés l'un à l'autre la foi de mariage. Le tout après avoir été d'accord de ce que la dite Leneuf pouvait espérer de la succession de ses dits père et mère, qui serait la somme de dix-huit cents livres (4) à elle accordées par contrat (5) passé devant les tabellions de... (6) suivant lequel le sieur du Colombier (7), frère de loi du dit sieur du Hérisson et de la dite Leneuf, s'est obligé payer la dite somme de dix-huit cents livres après le mariage consommé de la dite Leneuf. Quoi faisant, la dite Le Marchant et le dit sieur du Hérisson ont consenti et accordé que le dit sieur Godefroy se fasse payer de la dite somme de dix-huit cents

(1) Du lieu appelé les Trois-Rivières ?

(2) Ceci prouve qu'il ne vécut ni en France ni au Canada après l'année 1636, comme on l'a imprimé.

(3) De 1637 à 1647, elle demeura aux Trois-Rivières.

(4) Equivalant à dix-huit cents piastres de la monnaie actuelle du Canada.

(5) Ce contrat ne nous est pas autrement connu.

(6) Le mot ressemble à *Thury*, ville de la Normandie, département du Calvados, dont Caen est le chef-lieu. Les Le Gardeur venaient de cet endroit.

(7) Jean Poutrel du Colombier marié à Madelaine, fille de Mathieu LeNeuf et de Jeanne Le Marchant. Leurs enfants ont demeuré aux Trois-Rivières.

livres; de laquelle somme il a promis assigner la dite Leneuf sur le plus clair de son bien de la somme de quatorze cents livres qui demeureront au nom et lignée d'elle; et au cas que le dit Godefroy prédécéderait la dite Leneuf, elle emportera son dot et douaire suivant la coutume du lieu, comme en pareil des meubles; et en faveur de ce, la dite Lemarchant a promis donner du linge honnêtement et à sa discrétion.

« Le mariage faisant (foi?) de ce que dessus, les dits futurs mariés sont demeurés d'accord et ont promis s'épouser en face de notre dite Mère l'Eglise. En témoin de quoi ils ont signé le présent, en présence de la dite Le Marchant et des sieurs (du sieur?) du Hérisson, signés avec eux le quinzième décembre 1636. — Signatures : « Jeanne Le Marchant, Leneuf (1), Jean Godefroy, Marie Leneuf. » (2)

Cet acte ne porte ni le nom d'un notaire ni celui du lieu où il fut passé—de là l'erreur des historiens. Le greffe d'Audouard, Québec, commence dans l'année 1636, mais ses pièces sont égarées (3). Le notaire qui suit, par ordre de date, est Lespinasse, Québec, 1637. Les registres de la paroisse de Québec ont péri en 1640. Montréal ne fut fondée qu'en 1642. Les archives des notaires des Trois-Rivières ne remontent que jusqu'à 1650; les registres de mariages à 1654. Bref, tout nous démontre que le contrat de mariage ci-dessus est le plus ancien qui nous soit connu pour avoir été rédigé au Canada.

BENJAMIN SULTE.

(1) En sa qualité d'ainé, Michel ne signe que le nom de sa famille.

(2) Jacques de la Poterie et sa femme ne paraissent pas ici. On ne les voit pas aux Trois-Rivières avant 1640.

(3) Si le gouvernement veut les retrouver, je lui en indiquerai le moyen.

Une rencontre fortuite

PAR

W. D. HOWELLS

TRADUCTION DE LOUIS H. FRÉCHETTE

XIII

(*Suite.*)

— Mon Dieu, soupira Kitty; ce sont de ses anciennes amies, et je vais être obligée de faire connaissance avec elles. Après tout, peut-être vaut-il mieux commencer tout de suite.

Mais Arbuton ne s'approcha pas d'elle. Il se mit à marcher de long en large avec ces dames, et passa devant Kitty sans paraître l'apercevoir.

Les nouvelles venues dirent qu'elles attendaient leur voiture qu'elles avaient laissée quelque part pour aller visiter la chute, en recommandant au cocher de venir les reprendre pour les conduire à l'auberge. Et la conversation se mit à rouler sur des gens et des choses dont Kitty n'avait jamais entendu parler.

— Avez-vous rencontré les Trailings depuis que vous avez quitté New-York? demanda la plus âgée des dames.

— Non, répondit Arbuton.

— Peut-être serez-vous surpris alors,—ou peut-être ne le serez-vous pas,—d'apprendre que nous les avons quittés jeudi sur le sommet du mont Washington. Et les Mayflowers, à l'hôtel de Glen. Les montagnes sont terriblement envahies. Mais qu'allez-vous faire maintenant? Le continent,—elle parlait comme si elle n'eût été séparée de l'Europe que par la Manche,—le continent est devenu tellement bourgeois que vous ne pourrez plus voyager de ce côté.

Chaque fois qu'elle s'approchait de Kitty, cette femme dont l'œil observateur avait remarqué Arbuton en sa compagnie, lan-

gait à la jeune fille un regard d'une insolente curiosité, avec une expression d'une si impassive froideur cependant, que, pour tout autre, elle eût paru ne pas s'apercevoir de sa présence.

Kitty frémit à la pensée d'avoir à faire sa connaissance ; puis réfléchissant :

— Je suis une sotte, se dit-elle. Un homme ne peut se permettre de présenter des dames. La seule chose qu'il puisse faire c'est de s'excuser aussitôt qu'il le pourra sans impolitesse, et de venir me rejoindre.

Néanmoins elle éprouvait une étrange impression d'isolement et d'abandon. Quoique si brave d'ordinaire, elle se sentait tellement écrasée par ce regard, qu'un simple coup d'œil bienveillant que lui adressa la jeune fille la fit lâchement tressaillir de reconnaissance. Elle l'admirait, et se disait qu'elle en ferait facilement son amie, si elles se rencontraient dans des conditions égales. Elle se demandait comment ces deux femmes se trouvaient ensemble, ne sachant pas que la société elle-même, qui ne saurait faire de distinction réelle entre la bonté et la rudesse, n'aurait aucunement pu expliquer physiologiquement l'association de ces deux individualités.

Et les trois personnes passaient et repassaient devant Kitty ; et toujours la pauvre enfant se consolait en se disant tout bas :

— Il est embarrassé ; il ne peut venir me retrouver si vite ; mais il reviendra, bien sûr.

La plus âgée des deux dames causait à haute voix de choses et d'autres, de l'été qu'elle venait de passer, des gens qu'elle avait rencontrés, de leurs résidences, de leurs yachts, de leurs chevaux, et de toutes les splendeurs de leur vie désœuvrée. Kitty entendait avec une sensation douloureuse des fragments de cette conversation, et en saisissait parfois le sens tout entier. La dame s'excusait avec force expressions d'argot américain, d'être venue visiter un endroit aussi vulgaire que Québec, et leva les sourcils avec surprise lorsqu'Arbuton avoua y avoir fait un aussi long séjour.

— Ah ! ah ! dit-elle vivement en faisant faire halte au groupe, on ne s'arrête pas un mois dans une indolente petite ville canadienne pour l'amour de l'endroit seulement. Voyons, monsieur Arbuton, est-ce une Anglaise ou une Française ?

Le cœur de Kitty battait rapidement, et elle se disait :

— Oh ! maintenant, il va sans doute faire quelque chose.

— Ou peut-être, continua la maligne créature, est-ce quelque belle vagabonde à vous associée pour parcourir les solitudes canadiennes,—quelque jolie compagne de voyage.

Arbuton fit un mouvement comme s'il eût été ébranlé pour un instant par quelque héroïque détermination. Il leva rapidement et à la dérobée les yeux sur Kitty, et les en détourna aussi promptement.

Que lui était-il donc arrivée, à elle, d'ordinaire si élégamment mise? Hélas! fidèle à sa résolution, Kitty avait, ce matin-là, refusé de nouveau les parures de Fanny, et n'avait endossé que sa propre toilette de voyage,—la robe que Rachel avait faite pour elle, et qui avait paru si magnifique, à Eriécreek, que l'oncle Jack avait été appelé pour l'admirer, lorsqu'on l'avait essayée. Maintenant elle s'apercevait que sa toilette était campagnarde, et sa tournure démodée la frappa. Elle se sentit campagnarde elle-même.

— Oui, s'avoua-t-elle en rencontrant le regard d'Arbuton, je ne suis qu'une gauche paysanne à côté de cette jeune fille.

C'était injuste; mais, à la vérité, ce n'était pas dans cette toilette qu'Arbuton avait songé à l'introduire dans son cercle, qu'il avait été assez sincère pour mépriser à cause d'elle, lorsqu'il en était éloigné. Confronté avec le grand monde dans la personne de ces dames qui en étaient les représentantes, il ressentait sans doute, plus qu'il ne l'avait senti encore, la grandeur de son sacrifice, la difficulté de son entreprise; et même il n'aurait pas été très étrange qu'en ce moment, la jeune fille lui fût apparue à travers ce prisme dur et froid qui masque l'œil de l'homme du monde, plutôt qu'à travers le rayonnement de l'amour qu'elle lui avait inspiré. Elle sentit la bonne intention d'Arbuton envers elle, quelle qu'elle fût, vaciller et s'éteindre dans son regard, à mesure qu'il se détachait du sien. Et elle resta là, assise, seule, pendant que les trois autres personnages passaient et repassaient devant elle, les dames effleurant ses pieds du bas de leurs robes.

— Où peuvent donc être Dick et Fanny? gémit-elle silencieusement. Pourquoi ne viennent-ils pas me délivrer de ces gens-là?

Et, immobile comme une statue, elle écoutait leur conversation qui lui semblait ne devoir jamais finir. Leurs voix résonnaient à son oreille comme ces voix que l'on entend en rêve, et leurs éclats de rire avaient l'implacabilité d'un cauchemar.

Cependant elle voulait être juste pour Arbuton ; elle ne voulait pas le condamner à la légère. Elle s'avouait, avec une lueur de sa gaieté habituelle, que sa toilette devait le mettre singulièrement à l'épreuve ; et elle se blâmait presque du scrupule qui la lui avait fait endosser. Si elle avait pu prévoir cette aventure, elle aurait peut-être, pensa-t-elle, consenti à revêtir la grenadine de Fanny.

Elle donna un nouveau coup d'œil au groupe qui maintenant s'éloignait d'elle.

— Ah ! dit la plus âgée des dames, en faisant faire une nouvelle pause à ses interlocuteurs au milieu de la piazza ; voici la voiture enfin ! Mais pourquoi ce stupide animal s'arrête-t-il ? Je suppose qu'il n'a pas compris et qu'il s'attend à nous conduire au pont. C'est vexant, mais c'est inutile ; nous serions aussi bien d'aller au-devant de lui. Il est évident qu'il ne vient pas de notre côté. Monsieur Arbuton, voulez-vous nous accompagner jusqu'à notre voiture ?

— Qui?... moi ! Oui, certainement, répondit-il avec distraction.

Et, pour la seconde fois, il jeta un regard furtif à Kitty, qui s'était levée à moitié dans l'espoir qu'il s'approcherait d'elle avant de partir. Ce fut un regard d'appel, de prière, ou de protestation, suivant qu'elle voulut bien l'interpréter,—mais un regard seulement.

Elle retomba sur son siège, pâle et détournant les yeux, et ne fit pas un mouvement, pendant qu'il s'éloignait d'un pas rapide et agité.

Depuis que ces dames étaient arrivées, il n'avait pas voulu s'apercevoir ouvertement de sa présence, et maintenant il la quittait sans lui adresser une parole.

Il lui fallait bien croire ce qu'elle ne devinait que trop ; et elle resta clouée là pendant que les trois autres acteurs de cette scène se dirigeaient vers la voiture. Alors elle sentit les larmes lui monter aux yeux ; elle baissa son voile, et l'âme en proie à une tempête de chagrin, de douleur et d'amour-propre blessé, elle se dirigea en courant vers les abords de la chute. Elle repoussa le petit garçon qui faisait payer les gens à la barrière :

— Je n'ai pas d'argent, lui dit-elle fièrement. Je cherche mes amis qui doivent être ici.

Mais elle ne vit ni Dick ni Fanny. En revanche, comme elle

courait follement de tous côtés à leur recherche, elle aperçut Arbuton qui, ne l'ayant pas retrouvée à son retour à l'auberge, venait au-devant d'elle, la figure toute bouleversée.

Elle avait presque espéré ne jamais le revoir ici-bas ; mais puisqu'il lui fallait s'y résigner, elle s'arrêta et l'attendit, étrangement calme. Il s'approchait en songeant aux paroles qu'il avait prononcées la veille pour faire taire les doutes de la jeune fille sur l'avenir : « Je n'ai qu'une réponse à tout cela, c'est que je vous aime ! »

Les craintes de Kitty, si tôt et si fatalement vérifiées, lui revenaient à la mémoire comme une terrible accusation. Et que pouvait-il dire ? S'il eût été possible que—par une espèce de miracle—elle ne se fût aperçue de rien, le regard qu'il osa lever sur elle, lui démontra immédiatement qu'il ne pouvait entretenir cet espoir ; et comme elle attendait qu'il lui adressât la parole, il ne put trouver une seule phrase à dire parmi toutes celles qui lui semblaient flotter dans l'air.

— Je suis surprise que vous soyez revenu, dit-elle, après un moment qui dura un siècle.

— Revenu ? répéta-t-il inconsciemment.

— Vous paraissiez avoir oublié mon existence !

Le fait est que tout le mal, si mal il y avait, ne consistait qu'en un péché d'omission, et Arbuton avait plusieurs raisons à donner pour démontrer qu'elle se chagrinait sans véritable motif, et qu'il n'avait pu agir autrement. N'avait-elle pas admis elle-même qu'il se trouvait dans une position embarrassante ?

— Qu'ai-je donc fait, hasarda-t-il ? Qui vous fait penser... ? Pour l'amour du ciel, écoutez-moi, s'écria-t-il.

Et comme elle tournait vers lui sa figure attentive et muette, il s'arrêta de nouveau comme quelqu'un qui aurait perdu le fil de son discours, et ferait des efforts pour se rappeler ce qu'il allait dire.

— Quel à propos, quelle nécessité, reprit-il enfin, comme s'il eût continué quelque discussion antérieure, quelle nécessité, quel à propos y avait-il de mettre ces personnes au courant de nos relations ? Je ne croyais pas d'abord qu'elles nous eussent vus ensemble !...

Il s'interrompit ; et le fait est que ses explications ne valaient pas grand' chose, ainsi traduites par de simples paroles.

— Je ne m'attendais pas qu'elles resteraient si longtemps. Je

les croyais à chaque instant sur le point de partir. Et puis, après cela, il était trop tard pour effectuer la chose d'une façon naturelle.

Ceci était mieux. Il s'arrêta de nouveau pour attendre un signe d'acquiescement de la part de Kitty, mais il rencontra son regard fixé sur le sien avec une expression qui lui sembla pleine de surprise méprisante.

Il baissa les yeux, embrassa d'un coup d'œil la malencontreuse toilette, puis le releva en ajoutant comme par une inspiration nouvelle :

— J'aurais désiré vous faire connaître à mes amis, dans un moment où vous eussiez eu tous les avantages de votre côté.

Cette phrase lui parut sonner si juste qu'il reprit courage :

— Et vous auriez dû avoir en moi assez de confiance, reprit-il, pour croire que je n'aurais jamais voulu vous faire injure. Si vous connaissiez mieux le monde... Si votre expérience sociale eût été plus considérable, vous auriez compris... Oh! mais, s'écria-t-il avec désespoir, n'avez-vous rien à me dire ?

— Non, répondit Kitty simplement, mais avec une tranquillité languissante, ne voulant pas trop parler, de crainte d'éprouver de nouvelles angoisses. Vous me dites que vous avez rougi de ma toilette devant ces personnes; je le savais déjà. Que voulez-vous que je vous réponde ?

— Si vous m'en donnez le temps, je vous expliquerai tout cela bien clairement.

— Mais vous ne le niez pas.

— Quoi nier? Je...

Mais ici tout l'échafaudage de la plaidoirie d'Arbuton s'écrôula. C'était un homme scrupuleusement vrai, aucunement habitué à se tromper soi-même ni à tromper les autres. Il avait rougi d'elle; il ne l'aurait pas nié, même pour sauver cet amour qui lui était maintenant plus cher que la vie.

Il vit tout cela dans une stupéfiante clarté; et, fait inexorable qui le confondit autant qu'il en fut effrayé, il s'aperçut que dans toute cette déplorable scène, Kitty avait joué le beau rôle, et lui le rôle vulgaire. Comment cela pouvait-il être arrivé à un homme comme lui? En repassant les circonstances dans sa mémoire, il se trouva avoir été le misérable jouet d'un affreux hasard.

Maintenant il lui fallait agir ; les choses ne devaient pas se passer ainsi ; c'était là un aveu trop terrible, il ne pouvait le laisser subsister. Cent protestations montèrent à ses lèvres, mais, comme elles étaient toutes aussi compromettantes que le silence, il ne les laissa pas échapper.

Il voulait parler, mais il n'en avait pas la force. Il ne pouvait que rester silencieux et attendre, le cœur serré, en regardant trembler d'angoisse et de douleur les lèvres de la jeune fille.

Lui-même avait l'air si malheureux, qu'elle le prit presque en pitié, et sentit comme une espèce de respect pour sa sincérité.

— Vous aviez raison ; je pense qu'il ne me sera pas nécessaire d'aller à Boston, dit-elle avec un pâle sourire. Adieu. Tout n'a été qu'une malheureuse, malheureuse méprise.

Même sous le coup de cette humiliation, Arbuton était d'un caractère à ne pas songer un seul instant qu'il lui fût possible de perdre Kitty. Il n'avait pas rêvé un seul instant qu'après une réparation quelconque, elle pût refuser d'être à lui.

— Oh ! non, non, non ! s'écria-t-il en se précipitant vers elle ; ne dites pas cela ! cela ne peut pas être ; cela ne sera pas ! Vous êtes mécontente maintenant, mais je suis sûr que vous verrez les choses autrement plus tard. Ne soyez pas si prompte avec moi, avec vous-même. Je ferai tout, je dirai tout ce que vous voudrez

Il avait des larmes dans les yeux. Mais c'était des larmes amères.

— Vous ne sauriez rien dire qui n'envenimât les choses, dit-elle. Vous ne pouvez défaire ce qui est fait, et c'est là seulement une petite partie de ce qui ne saurait être réparé. Le meilleur parti à prendre maintenant est de nous quitter, c'est la seule alternative qui nous reste.

— Non, toutes les autres alternatives du monde, plutôt que celle-là. Attendez... Songez donc... Oh ! je vous en conjure, ne soyez pas si... précipitée.

Ce mot maladroit la vexa davantage ; il impliquait qu'elle perdait beaucoup sans le savoir.

— Je ne suis pas irréfléchie en ce moment, dit-elle ; mais je l'étais beaucoup, il y a une demi-heure : je ne recommencerai pas. Oh ! s'écria-t-elle en faisant explosion, ce n'est pas ce que vous avez fait, mais ce que vous êtes et ce que je suis, voilà le grand obstacle ! Je pourrais vous pardonner facilement ce qui est arri-

rié,—si vous le demandiez ;—mais je ne saurais modifier nos deux existences ou changer ma nature. Et vous ne sauriez changer la vôtre non plus. Peut-être essaieriez-vous,—et quant à moi j'essaierais bien sûr,—mais nous n'y réussirions pas, et nous serions désappointés pour la vie. J'ai appris beaucoup depuis que j'ai aperçu ces dames pour la première fois.

En somme, Arbuton s'apercevait que cette jeune fille, qu'il avait voulu élever jusqu'à lui, le dépassait tout à coup, et le cœur lui manqua.

—Ce serait folie de vouloir démontrer cela, ajouta Kitty ; mais rien n'est plus vrai ; et vous devez me laisser partir.

—Je ne puis point vous laisser partir, répondit-il avec une expression telle que la jeune fille eut au moins le désir de donner un caractère plus amical à cette séparation.

—Vous pouvez me rendre la chose pénible, répondit-elle ; mais elle se fera quand même.

Il resta un moment silencieux.

—Je ne vous la rendrai point pénible, dit-il en pâlisant.

Elle aussi était pâle, et sa main arrachait les feuilles rouges d'une branche qui se penchait vers elle.

Il se retourna, fit quelques pas, puis revint brusquement.

—Je désire vous exprimer mes regrets, commença-t-il sur un ton cérémonieux, et avec son ancienne manière de faire tout ce qu'il croyait devoir à sa qualité de gentilhomme, si j'ai pu involontairement vous blesser...

—Oh ! ne parlons de cela, interrompit Kitty avec amertume ; tout est fini maintenant.

Et le ton de supériorité qui caractérisait la dernière phrase d'Arbuton, attira à celui-ci un congé légèrement cavalier :

— Adieu ! Voici mes cousins qui viennent.

Elle le regarda s'en aller, sous les rayons du soleil filtrant à travers le feuillage, jusqu'à ce qu'il fût sorti du bosquet.

La cataracte mugissait sept fois plus fort à son oreille, et semblait danser sous ses yeux. Tout se confondait devant elle, au moment où son cousin et sa cousine apparurent à son regard troublé.

— Où est M. Arbuton ? demanda M^{me} Ellison.

Kitty jeta ses bras autour du cou de cette pauvre étourdie dont

elle ne pouvait douter de l'affection, et se mit à sangloter sur son sein.

—Parti, dit-elle.

Et M^{me} Ellison eut, cette fois, la sagesse de ne rien demander de plus.

Le soir elle apprit tout sans avoir recours aux questions ; et, tout en maugréant, elle approuva Kitty, et la couvrit de louanges et de condoléances.

—Le fait est, Fanny, que je ne tenais pas à connaître ces gens-là. Pourquoi y aurais-je tenu ? Mais ce qui m'a blessé, c'est qu'il m'a sacrifiée à leurs préjugés, c'est qu'il m'a complètement ignorée devant elles, et qu'il m'a laissée là, sans une parole, lorsque j'aurais dû être pour lui tout au monde, et la première de toutes. Il me semble que lorsque j'étais assise, là, tout m'est revenu à l'esprit comme aux personnes qui se noient, et j'ai vu clair en tout ceci mieux que je n'avais encore jamais vu. Nous étions trop éloignés l'un de l'autre par notre passé, et par ce que nous sommes habitués à croire et à respecter, pour jamais pouvoir nous harmoniser complètement. Et, m'eût-il donné la plus haute position du monde, c'est là tout ce que j'aurais eu. Il n'aurait jamais pu aimer ceux qui ont été bons pour moi, et que je chéris si ardemment ; il ne m'aurait aimée qu'en autant qu'il aurait pu me détacher d'eux. S'il a pu me mettre de côté si froidement aujourd'hui, qu'en aurait-il été plus tard des miens, et de moi-même ? Voilà l'idée qui m'a frappée. Du reste je ne crois pas que faire un splendide mariage soit aussi désirable que d'être fidèle à un amour venu de longue main, et de vivre honnêtement de sa vie ordinaire, sans inquiétude et sans crainte. Ainsi, ajouta Kitty en fondant de nouveau en larmes, vous avez peut-être tort de vous apitoyer autant sur mon sort, Fanny. Peut-être que si vous l'aviez vu, vous auriez pensé qu'il était le plus à plaindre des deux. Moi-même j'ai eu pitié de lui, tout cruel qu'il avait été envers moi. Lorsqu'il se retourna d'abord pour aller au-devant d'elles, vous l'auriez cru condamné à mort, ou sous l'empire de quelque cauchemar effrayant ; et, pendant qu'il se promenait avec cette affreuse vieille ridicule, — la jeune fille ne parlait presque pas, — il faisait des efforts inouïs pour lui répondre sensément et pour paraître ignorer mon existence ; c'était la chose la plus risible du monde.

—Comme vous êtes étrange, Kitty !

—C'est vrai ; mais ne vous imaginez pas que j'étais insensible.

Il me semblait que j'avais à ce moment deux personnes en moi, l'une à l'agonie, et l'autre examinant froidement ce qui se passait. Mais, s'écria-t-elle en éclatant de nouveau, comment a-t-il pu faire cela ? Comment a-t-il pu agir ainsi envers moi ? et justement au moment où je commençais à le croire si généreux et si noble ! Tout cela me semble trop affreux pour être vrai !

Kitty embrassa de nouveau sa cousine, qui pleura un moment avec elle sur cette confiance si tôt perdue ; puis, après avoir souhaité bravement le bonsoir à sa cousine, elle se retira dans sa chambre pour pleurer encore sur son oréver.

Mais auparavant elle appela Fanny à sa porte, et tâchant de sourire à travers sa physionomie bouleversée :

—Comment pensez vous qu'il soit revenu ? demanda-t-elle. Je n'y avais pas encore songé.

—Oh ! s'écria Fanny sur un ton de souverain mépris, j'espère qu'il a dû revenir à pieds. Mais je crains bien qu'il n'ait eu que trop de facilité à se faire conduire. Probablement qu'il s'est procuré une calèche à l'hôtel.

Kitty n'avait pas dit un mot de reproche à Fanny pour la part qu'elle avait prise à monter cette malheureuse affaire. Et lorsque celle-ci, à son retour dans sa chambre, y trouva le colonel, elle lui raconta toute l'histoire, et commença à se persuader que cela lui était bien dû en partie, si Kitty l'avait ainsi échappé belle, suivant son expression.

—Oui, dit le colonel, lorsque les mêmes circonstances se présenteront exactement, elle saura désormais à quoi s'attendre, si cela peut être une consolation.

—C'est vraiment une grande consolation, reprit M^{me} Ellison. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'on n'apprend jamais à connaître le monde trop tôt. Et si je n'avais pas un peu manœuvré de façon à les mettre en contact, Kitty serait peut-être partie avec quelque chose au fond du cœur pour lui ; et jugez quel malheur c'eût été.

—Affreux !

—Et maintenant elle n'aura pas un seul regret.

—Je le souhaite, fit le colonel, sur un ton tellement abattu que le mot alla droit au cœur de sa femme plus que tous les reproches que Kitty aurait pu lui faire. Vous avez bien fait, et personne ne vous blâme, Fanny. Mais si vous pensez qu'il soit avantageux pour une jeune fille comme Kitty d'apprendre qu'un

homme qui a pour lui tout ce que le monde peut donner, et qui, après tout, possède certaines qualités réelles, peut être en somme un si piètre individu, tel n'est pas mon avis, à moi. Cela peut la rendre plus sage, mais plus heureuse, non !

—O Dick, Dick, ne parlez pas si sérieusement ! C'est si étrange à vous. Si telle est votre opinion, pourquoi ne faites-vous pas quelque chose ?

—Oh ! oui. La chose est facile ! Nous savons ce qui en est réellement, nous, parce que nous connaissons Kitty mieux que personne ; mais tout d'abord on est porté à croire que vexée des civilités d'Arbuton à l'adresse de ces dames, elle s'est enfuie, et puis n'a pas voulu lui donner l'occasion de s'expliquer. Et puis, en somme, que pourrais-je faire, dans tous les cas ?

—Vous avez raison sans doute, Dick ; et je voudrais voir les choses aussi clairement que vous. Mais je pense réellement que Kitty est contente d'être sortie de cette impasse.

—Comment ? tonna le colonel.

—Je pense que Kitty, en elle-même, se sent soulagée de voir que tout est fini. Mais vous n'avez pas besoin de m'étourdir.

—Vous pensez que... ?

Le colonel fit une pause comme pour se donner la force de répondre. Mais il attendit inutilement, rien ne vint ; et il se mit à monter sa montre.

— Il est vrai, ajouta M^{me} Ellison toute pensive, après un moment de silence, qu'elle perd beaucoup ; et probablement n'aurait-elle jamais une offre pareille de sa vie.

—J'espère que non, dit le colonel.

—Oh ! vous ne prétendez pas, sans doute, que la haute position et les avantages sociaux qu'il aurait pu lui donner, soient à dédaigner.

—Non, insensible mondaine ; ni cela, ni la paix du cœur, ni le respect de soi-même, ni les autres sentiments, ni même votre petite plaisanterie.

—O l'ennuyeux sentimentaliste !

—C'est ainsi qu'on nous appelait dans le bon vieux temps où nous travaillions à l'abolition de l'esclavage, dit le colonel.

Et comme ils étaient seuls, ils scellèrent la paix par un baiser ; et, pendant un instant, ils furent aussi heureux que s'ils avaient guéri par là les chagrins et l'humiliation de Kitty.

—En outre, Fanny, continua le colonel, bien que je ne sois pas très fort en fait de religion, je crois que ces choses-là sont écrites.

—Ne blasphémez pas, colonel Ellison, s'écria la jeune femme, qui, dans la famille, représentait l'église, sinon la religion. Comme si la Providence avait tant à faire en matière d'amour !

—Eh bien, n'en parlons plus ; mais je vous dirai que si Kitty a tourné le dos à Arbuton et aux avantages sociaux qu'il lui offrait, c'est qu'elle n'était point faite pour eux. Et si la pauvre enfant ne sait pas ce qu'elle perd, eh bien, elle aura moins à regretter. Si elle croit ne pouvoir être heureuse avec un mari qui la brusquerait et l'effraierait après l'avoir tirée de son humble condition, et qui tremblerait chaque fois qu'elle viendrait en contact avec quelqu'un de sa sphère, à lui, cela peut être une triste méprise sans doute, mais nous n'y pouvons rien. Qu'elle retourne à Eriécreek, et tâche de frayer son chemin sans lui. Peut-être trouvera-t-elle à se faire une autre destinée.

XIV

CONCLUSION

Mme Ellison connaissait toute l'histoire de Kitty, et le lecteur la connaît aussi, moins un petit incident qui arriva le lendemain, et qui me semble à peine digne d'être rapporté.

La malle d'Arbuton fut transportée à l'hôtel Saint-Louis pendant la nuit, et nos amis ne revirent plus le jeune voyageur.

Quand Kitty s'éveilla le lendemain, une pluie fine et froide tombait sur les passeroses languissantes du jardin des ursulines, que l'automne semblait avoir frappé dans chaque feuille et dans chaque fleur.

Toute la matinée, les allées du jardin furent désertes ; mais sous le porche, près des peupliers, assises et la main dans la main, se tenait la petite religieuse grassouillette avec sa pâle et mince compagne. Elles étaient immobiles et ne paraissaient point parler.

La pluie froide et fine tombait encore au moment où Kitty et Fanny descendaient en voiture la côte Lamontagne, se dirigeant vers la gare du chemin de fer, où Dick les avait précédées avec le bagage, car ils quittaient Québec.

A mi-côte leur véhicule fut arrêté par un encombrement d'autres voitures qui montaient ; et leur cocher arrêta son cheval pour les laisser passer.

Au même instant, Kitty vit s'avancer sur le trottoir un individu qui avait une ressemblance grotesque avec Arbuton. C'était lui, mais plus petit, plus malingre, et plus chétif. Ou plutôt, ce n'était pas lui, mais seulement un paletot comme le sien enveloppant un petit être autour duquel il pendait en plis flasques, — une caricature du précieux paletot d'Arbuton, ou plutôt l'article lui-même présentant un misérable et pourtant comique rapprochement.

— Pourquoi ce ridicule petit vaurien se permet-il de vous fixer ainsi, Kitty ? demanda Fanny.

— Je ne sais pas, répondit Kitty, d'un ton distrait.

L'individu s'était mis à sourire et à gesticuler avec véhémence. Kitty se rappela l'avoir déjà vu, puis elle reconnut le tonnelier qui avait délivré Arbuton du chien furieux, sur la rue Saut-aumatelot, et auquel il avait donné son paletot endommagé.

Le petit être déboutonna gauchement le pardessus, et tira d'une poche intérieure quelques lettres qu'il présenta à Kitty, en parlant français avec rapidité.

— Que fait-il, Kitty ?

— Qu'est-ce qu'il dit, Fanny ?

— Quelque chose au sujet d'un chien féroce se ruant sur vous, et un jeune homme, brave comme un lion, se précipitant au-devant de l'animal, et vous sauvant la vie.

M^{me} Ellison n'était pas femme à laisser sa traduction manquer de couleur, bien que l'original laissât à désirer sur ce point.

— Faites-le lui répéter.

Et lorsque l'homme eut fini :

— Oui, soupira-t-elle, tout cela est arrivé le jour de notre expédition au lieu où tomba Montgomery ; mais je n'ai jamais su, avant aujourd'hui, ce qu'il avait fait pour moi. Fanny, s'écria-t-elle avec un sanglot, c'est peut-être moi qui ai été cruelle ! Mais ce qui est arrivé hier me fait considérer comme si peu de chose le fait de m'avoir sauvé la vie.

— Ce n'est rien du tout, répondit Fanny ; moins que rien .

Mais le cœur lui manqua.

Le petit tonnelier s'était éloigné en saluant, et montait la côte pendant qu'à chaque pas le bas du paletot d'Arbuton lui battait sur les talons.

—Quelles sont ces lettres ? demanda Fanny.

—Oh ! de vieilles lettres appartenant à M. Arbuton, et qui étaient restées dans les poches de l'habit. Le tonnelier s'est imaginé que je les lui remettrais, je suppose.

—Mais comment allez-vous faire ?

—Je devrais les lui envoyer, répondit Kitty. Puis, après une pause qui dura jusqu'à ce qu'elles fussent rendues au bateau, elle remit les lettres à Fanny.

—Dick pourra les envoyer, dit-elle.

FIN

MAI

SONNET

Hosanna ! La forêt renaît de ses ruines ;
La mousse attache au roc son manteau de velours ;
La grive chante ; au loin, les grands bœufs de labours
S'enfoncent tout fumants dans les chaudes bruines ;

Le soleil agrandit l'orbe de son parcours ;
On ne sait quels frissons passent dans les ravines ;
Et dans l'ombre des nids,—fidèle aux lois divines,—
Bientôt va commencer la saison des amours !

Aux échos d'alentour chantant à gorge pleine,
Le semeur, dont la main fertilise la plaine,
Jette le froment d'or dans les sillons fumés.

Sortons tous ; et groupés sur le seuil de la porte,
Respirons à loisir le vent qui nous apporte
Comme un vague parfum de lilas embaumés !

LOUIS H. FRÉCHETTE.

LES DIX MILLE

DANS

L'ANABASE

IV

MANŒUVRES

L'instruction des troupes se faisait comme aujourd'hui. On les partageait en différents corps plus ou moins grands et l'on exécutait des manœuvres : marches, changements de front, évolutions diverses, maniement des armes, etc. (*όπλομαχία*).

Ces exercices n'avaient pas seulement l'avantage de former le soldat à la tactique et de fortifier son corps, mais ils excitaient l'émulation et préservaient l'armée des maux de l'oisiveté. Xénophon nous l'explique dans plusieurs chapitres fort intéressants de la *Cyropédie* (1).

Les ordres et les commandements se donnaient de vive voix par le général en chef, soit immédiatement, soit par les hérauts d'armes.

Ils se transmettaient par des signaux convenus, par le son de la trompette ou du cor, ou de vive voix (2).

Lorsque les circonstances exigeaient que l'ennemi ne comprit pas le commandement, ou lorsque le bruit était trop grand, ou bien encore lorsqu'il s'agissait de mot d'ordre, ces commandements ou ce mot se transmettaient de bouche en bouche, du stratège aux lochages, de ceux-ci aux pentacontarques et aux énomotarques, qui les communiquaient chacun à son énomotie : les soldats les répétaient à voix basse. (*ἀπὸ παραγγέλλεως, παραγγέλλειν παρεγγυᾶν*) (3).

(1) I, 6, 17 sq.; II, 1, 20 sqq.; 3, 21, sqq.; 4, 3 sq.; III, 3, 9, sqq.; V, 3, 36.

(2) An. II, 2, 20; V, 2, 18; III, 1, 46; 4, 36.

(3) An. III, 5, 18; IV, 1, 5; 8, 16; I, 8, 16.

Maniement des armes.—On enseignait au soldat la manière la plus facile et la plus simple de mettre la lance sur l'épaule pendant la marche, de lever cette arme pour le combat, de la croiser pour l'attaque et de la reposer près du pied droit en s'arrêtant.

Les commandements étaient :

Portez armes ! — ἄνω τὰ δόρατα !

Croisez armes ! — κᾶθες τὰ δόρατα !

Reposez-vous sur vos armes ! — Δέσδε τὰ ὄπλα !

A la parade que Cyrus organisa en l'honneur de la reine de Cilicie, il fit présenter les armes (*καταβαλέσθαι τὰ ὄπλα*), c'est-à-dire croiser.

Les troupes légères s'exerçaient à lancer un dard ou une flèche avec rapidité sur un but quelconque ou sur une cible assez éloignée, etc.

Les frondeurs apprenaient à imprimer un mouvement uniformément accéléré à la fronde qu'ils faisaient tourner au-dessus de la tête, à lâcher à point l'un des bouts et à lancer ainsi avec force et avec justesse, dans la direction du but, des pierres ou des balles de plomb.

Les Grecs, dans les combats, lançaient aussi des pierres à la main. Peut-être s'exerçait-on aussi à le faire adroitement (1).

Ordre de bataille. Les exercices et les formations avaient lieu soit par lochos séparés, soit par plus grandes fractions de troupes. Le lochos pouvait avoir 1 homme de front (*ἐφ' ἐνός*) et 100 hommes de profondeur, et exécuter ainsi tous les mouvements, changements de front ou de direction. On le rangeait aussi par pentékostyes et énomoties, ou bien on lui donnait 12 hommes de front, et il se trouvait avoir alors 13 files. (Fig. a-m.).

La troupe en bataille comportait autant de rangs (*ζυγά*) qu'il y avait d'hommes l'un derrière l'autre dans une file ou colonne (*στίχος*) (fig. 8). Notre figure a 8 rangs et 12 files. Le premier homme d'une file (1 fig.) s'appelait chef de file (*ἡγεμῶν, ἡγούμενος, λοχαγός*), et le premier rang d'une troupe, c'est-à-dire tous les chefs de file de la ligne (1-1 fig.), était appelé front ou tête (*μέτωπον*). Le dernier homme d'une file (8 fig.) se nommait serre-file (*οὐραγός*), et tous les serre-file constituaient le rang final (*οὐρά*) ou queue.

(1) An. V, 2.—Thucyd. 4, 32. Voir aussi Köchly. gr. Krgsw, p. 105).

		μέγῳτων								οὐρά											
		m	l	k	i	h	g	f	e	d	c	b	a								
Συγόν	1	└	└	└	└	└	└	└	└	└	└	└	└								
	2	└	└	└	└	└	└	└	└	└	└	└	└								
	2	└	└	└	└	└	└	└	└	└	└	└	└								
	4	└	└	└	└	└	└	└	└	└	└	└	└								
	5	└	└	└	└	└	└	└	└	└	└	└	└								
	6	└	└	└	└	└	└	└	└	└	└	└	└								
	7	└	└	└	└	└	└	└	└	└	└	└	└								
	8	└	└	└	└	└	└	└	└	└	└	└	└								
		50χιλιο																			

La place des hommes dans chaque troupe paraît avoir été fixée, chez les Spartiates, d'après l'âge. Derrière les généraux étaient peut-être leurs lieutenants; après eux, venaient les plus jeunes soldats. On détachait souvent ces derniers lorsqu'il s'agissait de faire une course rapide, d'atteindre une hauteur, de prendre avec célérité une position (1).

Les plus anciens de la file occupaient le dernier rang. Nous avons déjà fait observer que les lochages devaient être des hommes de tête et de main; les serre-file devaient de même se distinguer par leur valeur, leur force, leur expérience et leur sang-froid. Leurs fonctions étaient très importantes: dans certaines occasions, ils pouvaient arriver à commander en qualité de chefs, lorsque le mouvement se faisait par la queue; c'était à eux de maintenir l'ordre dans les rangs qui les précédaient, d'encoura-

(1) An. VII, 4, 6.—Cyrop. IV, 24.—Hist. grecq. IV, 4, 16.

ger les hommes à la persévérance et à la bravoure et de les pousser à la victoire (1).

On appelait phalange (*φάλαγξ*) la réunion en files de plusieurs grands corps de troupes au commandement de : *ἄγε εἰς τὰ ὄπλα — παραστήτε παρὰ τὰ ὄπλα*. La phalange avait, suivant notre auteur, 4 ou 8 rangs (2). La distance d'un homme à l'autre, soit en bataille, soit en colonne, était calculée, dans le premier cas, du coude droit de l'un au coude droit de l'autre ; dans le second, de la poitrine de l'homme à la poitrine de l'homme qui se trouvait derrière lui. Ces distances étaient ordinairement les mêmes. On distingue trois espèces d'ordres en colonnes :

- a Colonne de route. Dist. de 4 aunes grecq. = 6 pieds g. = 2.25 pas.
 b Colonne de guerre. " " 2 " " = 3 " = 1.225 "
 c Colonne serrée. " " 1 " " = 1½ " = 0.61 "

Cette dernière disposition était appelée *συνασπισμός* et peut être comparée à la *testudo* romaine (3).

Changements de position.—Les voltes (*χλίσεις*), les demi-tours (*μεταβολαί*) et les conversions (*ἐπιστροφαί*) vers la droite s'indiquaient par les mots ...*ἐπὶ δόρυ*, c'est-à-dire du côté de la lance ; vers la gauche, par ...*ἐπ' ἄσπιδα*, c'est-à-dire du côté du bouclier.

On commandait :

<i>ἐπὶ δόρυ...</i>	<i>κλῖνον!</i> <i>ἐπίστρεφε!</i>	Face... Tournez...	à droite !
<i>ἐπ' ἄσπιδα...</i>			
	<i>μεταβάλλου!</i> <i>πρόαγε!</i>	Demi-tour... En avant, marche !	à gauche !

On trouve au livre IV de l'Anab. (3,29) : *ἀναστρέφειν ἐπὶ δόρυ*.

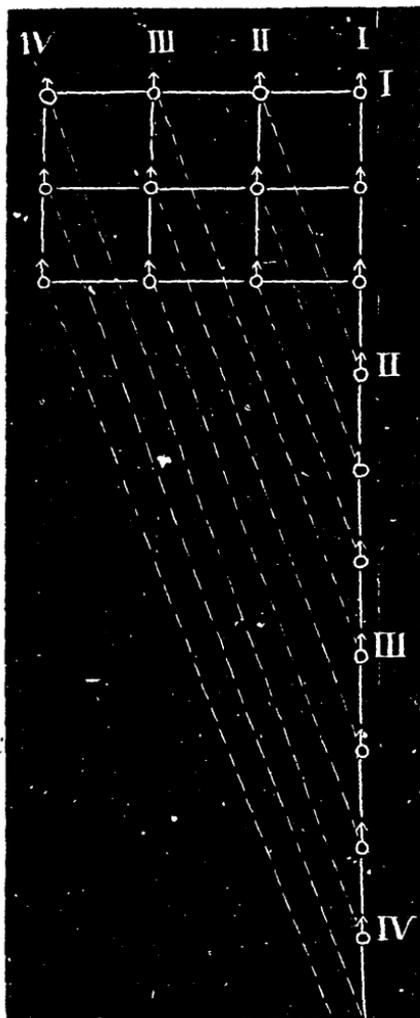
Formation en bataille.—Déployer la colonne s'appelait *παράγειν* (*παρὰ δόρυ παρ' ἄσπιδα*). Cette formation avait lieu lorsque, par exemple, un lochos de 100 hommes de profondeur devait se former en pentekostyes et énomoties de manière à présenter 2 ou 4 files. Quand on se formait vers la gauche, la première énomotie s'arrêtait, la seconde venait se placer à sa gauche, la troisième à côté de la seconde, et la quatrième à côté de la troisième,

(1) An. IV, 3, 29.—Cyprip. II, 3, 22.—III, 3, 41, sqq. Hipp. 2, 3, 5.—Arrian Tact.—Oelian, id.—Asclepiod, II, I.—Anonym, Byz. II, 2.

(2) An. I, 2, 15 ; VII, 1, 23.

(3) Arrian Tact.—Oelian id.—Asclep. IV, 3.—Köchly, Gr. Kgrsw. p. 108.

toujours du même côté. Dans la figure ci-jointe nous avons adopté, à cause du peu d'espace dont nous disposons, une colonne



de 12 hommes qui se forme en bataille vers la gauche. La formation vers la droite s'exécutait d'une manière semblable.

V

DISCIPLINE

Les exercices journaliers servaient aussi à maintenir l'ordre et la discipline. Ce n'était pas chose facile dans cette multitude de mercenaires déterminés à combattre non pour la gloire et le salut de la patrie, mais pour un intérêt personnel, obstacle perpétuel et sérieux à l'obéissance passive. Cyrus, leur chef suprême, et après lui l'autorité supérieure qui réglait les intérêts communs (*τὸ κοινόν*), se trouvaient dans la nécessité de communiquer à l'armée tous les plans, de la consulter en toutes choses.

Cyrus, dit Xénophon, pour juger le traître Orontas, assembla un conseil de guerre et ce n'est que de l'avis de celui-ci qu'il fit prendre le coupable par la ceinture, c'est-à-dire qu'il le condamna à mort. Les stratèges ne pouvaient espérer de réussite de leurs desseins que lorsqu'ils avaient gagné les soldats dans les

assemblées consultatives (1). Les soldats posaient, dans ces réunions, les conditions auxquelles ils acceptaient de prendre part à une entreprise, et exigeaient une augmentation de solde, si les circonstances le permettaient. Ils ne connaissaient pas le respect dû aux chefs et répondaient d'une manière arrogante aux sommations amicales. Un général devait les traiter avec beaucoup d'égards et de ménagements, s'il ne voulait pas s'exposer à ces refus d'obéissance qui dégénéraient parfois en révolte ouverte. Bien plus, dans cette extrême nécessité, il ne pouvait agir avec sévérité ni punir les mutins sous peine de les voir quitter avec armes et bagages (2). Ils passaient d'un stratège à l'autre. La crainte de se voir abandonné, jointe à une certaine émulation mal entendue, était pour beaucoup de stratèges le motif de faiblesses coupables et c'est ainsi qu'ils lâchaient la bride aux passions de la multitude. Ménon, par exemple, travaillait à se faire obéir de ses soldats, en se rendant complice de leurs crimes. Si, malgré tout cela, il arrivait qu'on dût infliger des punitions corporelles au bâton ou à la main, aucun stratège ne pouvait châtier le soldat d'un autre stratège, ainsi que nous l'enseigne le terrible exemple de Cléarque (3). Il n'est donc pas étonnant que cette discipline déjà si relâchée disparaisse entièrement dans les circonstances difficiles. On voit les Grecs, après leur arrivée au Pont-Euxin, accabler d'ingratitude Xénophon, leur sauveur, alors que la discorde s'était déjà glissée depuis quelque temps parmi les chefs (4).

VI

CAMPAGNES

Rassemblement de l'armée.—Lorsque celui pour le service duquel les mercenaires (*μισθοφόροι στρατιῶται*) étaient enrôlés, et qui de là tirait son nom de *μισθοδότης*, voulait entreprendre une guerre ou une campagne (*στόλον ποιῆσθαι στρατεύεσθαι*) (5) il réunissait son armée (*ἀδροίξειν τὸ στρατεύμα*) et en com-

(1) An. V, 6, 27; 7, 17; I, 3, 18 sq.; V, 6, 1.

(2) An. I, 3, 1; 4, 12; 3, 14.

(3) An. I, 5, 11 sqq; II, 28, 5; 3, 11; V, 8, 1, 13, 16; I, 3, 7.

(4) An. III, 4, 47. Comp. V, 7, 22, 27, 34; 8, 2, 23.

(5) Dans *στρατεύειν*, c'est l'entreprise de la campagne que l'on a en vue (*militiam facere sub aliquo*), que celui qui entreprend accompagne ou non les troupes. Dans *στρατεύεσθαι*, c'est l'action d'aller en campagne, d'y être (*militari*), que l'on veut marquer. An. II, 1, 14; 3, 20; III, 1, 17; I, 1, 11; VII, 1, 29; V, 4, 34; II, 3, 25.

plétait l'équipement (*παρασκευή*). A cet effet, il ordonnait aux stratèges et aux commandants des garnisons de se joindre à lui avec leurs troupes ou simplement d'envoyer les troupes pour prendre part à la campagne. (*παραγγέλλει κελεύει ἤκειν ἀποπέμπειν συν αὐτῷ στατεύεσθαι καλεῖν.*) Les troupes se rendaient au lieu de rassemblement avec armes et bagages (*λαβόντας τὰ ὄπλα παρῆναι, παραγίγνεσθαι, ἀφικνεῖσθαι, ἤκειν*) (7).

—*A continuer.*

HYAC. MARTIAL.

(7) An. I, 3, 16; I, 11; 2, 4 sq.; 2, 1 sqq.

De la Monnaie et des Banques

— PAR —

BONAMY PRICE

PROFESSEUR D'ÉCONOMIE POLITIQUE A L'UNIVERSITÉ D'OXFORD

TRADUCTION DE F. LANGELIER

CHAPITRE II

DE LA MONNAIE DE PAPIER

SECTION II.—*L'Acte des Banques de 1844*

C'est ici l'endroit convenable pour expliquer la manière dont se fait l'émission des billets en Angleterre, particulièrement sous l'opération du statut de 1844, qui a réorganisé le système d'émission de la banque d'Angleterre, et pourvu à la condition définitive de la monnaie de papier en ce pays.

Avant l'existence de cet acte, toutes les banques et tous les individus pouvaient émettre des billets. Il ne leur était imposé d'autre condition comme garantie de la valeur de ces billets, que celle qu'ils fussent convertibles en espèces à demande. Le défaut de payer un billet sur présentation constituait un acte de faillite qui exposait celui qui l'avait émis à une liquidation forcée.

Il n'y a probablement pas une loi dont l'interprétation ait donné lieu à des discussions plus longues et plus vives que l'acte des banques de 1844. Personne n'a prétendu qu'il est rédigé dans un langage obscur ; ce qu'il ordonne est simple, aisé à comprendre et facile à mettre en pratique. Personne ne discute pour savoir ce qu'il déclare légal et ce qu'il déclare illégal. Et pourtant, le sens à donner au statut, l'effet de ses dispositions, ses avantages et ses inconvénients, voilà des questions qui ont donné lieu aux opinions les plus variées et les plus opposées. On le considère comme la cause tantôt du salut et tantôt de la ruine du commerce.

Pour étudier ce statut faisons comme les juges lorsqu'ils ont à examiner un acte du Parlement. Ils ne s'occupent pas des discours prononcés à la Chambre par ses auteurs. Si le texte est clair, peu leur importe l'objet qu'avait en vue le législateur, et le sens qu'il donnait à la loi. La cour cherche à trouver ce que dit la loi et pas autre chose ; c'est là qu'elle tâche d'en trouver le sens. Nous allons suivre ce système, en examinant chaque point qui sa présente.

1^o L'acte divise la banque d'Angleterre en deux départements : celui de la banque et celui de l'émission. Ce dernier ne s'occupe que de l'émission des billets. Cette opération s'accomplit d'après des règles fixées par le statut, et le point important à considérer ici, c'est que la corporation qui s'appelle la *banque d'Angleterre*, n'a rien à dire, ni à décider, ni à contrôler au sujet de cette émission. Dans le département de l'émission, les directeurs de la banque n'ont pas plus d'autorité ni de droit de commander ou d'agir que le premier venu dans le royaume. Le département de la banque, c'est la Banque d'Angleterre purement et simplement, en tant que banque faisant des affaires comme toute autre banque. Comme toute banque, elle a deux avantages : un très gros client dans la personne du gouvernement, et le profit spécial qu'elle retire des billets que la loi lui permet d'émettre.

2^o L'acte limite l'émission des billets par les banques privées à la quantité qu'il y en avait lorsque le statut est venu en force. Si quelqu'une de ces banques cesse d'émettre des billets, l'émission qui lui était permise cesse d'être autorisée, et l'émission totale se trouve réduite de presque autant.

3^o La banque d'Angleterre, comme banque ordinaire, est autorisée à recevoir du département de l'émission quatorze millions sterling de billets, plus, à mesure que les émissions des autres banques cessent, une certaine proportion de ces émissions. La quantité totale aujourd'hui est d'environ quinze millions. Ces billets, la banque les reçoit du département de l'émission,—lequel est une espèce de bureau du gouvernement,—à la condition qu'elle les rachète en or lorsque le public les présentera pour cela.

On pourrait, sans doute, considérer ce fait comme signifiant que la banque d'Angleterre émet directement des billets pour quinze millions ; mais il est beaucoup plus simple et plus exact de considérer la banque comme recevant, pour certaines raisons,

une certaine quantité de billets du bureau du gouvernement qui s'appelle département de l'émission. La banque est, en outre, astreinte à la condition de placer ces quinze millions en valeurs sur lesquelles elle reçoit un intérêt. Ils sont placés à trois pour cent.

4° Les billets de la banque d'Angleterre ont cours forcé partout, excepté à la banque elle-même. Celle-ci ne peut forcer ses créanciers à recevoir ses billets en paiement.

5° Tous les billets sont payables aux bureaux de la banque d'Angleterre, une certaine quantité à même ses propres ressources, la balance au bureau du gouvernement appelé le département de l'émission. La loi décide, en outre, que tous les billets émis par le département de l'émission au delà des quinze millions doivent être couverts par un dépôt d'or au même montant fait dans ce département. Toute l'émission se compose, par conséquent, de deux parties : l'une, qui est ce montant de quinze millions assigné à la banque d'Angleterre et payable par elle ; l'autre qui est émise par le département de l'émission contre une somme égale en or, déposée par le public et gardée dans les caves de la banque, pour assurer le rachat des billets en espèces.

Voilà les principales dispositions de ce statut tant discuté. Nous allons maintenant en considérer la portée pratique.

1° En premier lieu, cela est évident, il décrète la cessation, dans un avenir plus ou moins éloigné, de l'émission par les banques ordinaires. Il y a constamment en jeu des causes qui font cesser les émissions de ces banques. Tantôt la banque prend fin par le décès de celui qui en était le principal membre ; tantôt, comme cela a eu lieu récemment pour la banque Nationale-Provinciale d'Angleterre, une banque renonce au droit d'émettre des billets en province, comme avait le droit de faire la banque à Londres, privilège que la loi refuse aux banques par actions qui émettent des billets. L'objet évident du statut, c'est que les billets de la banque d'Angleterre deviennent finalement la seule monnaie de papier de l'Angleterre. Cela se voit dans le privilège du cours forcé (excepté à la banque), lequel n'est accordé qu'à la banque d'Angleterre.

2° Finalement la quantité de billets non couverts par un dépôt en or, est restreinte au montant que la banque d'Angleterre pourra émettre lorsque les émissions de toutes les autres ban-

ques auront cessé ; mais le rachat de ces billets devra être assuré par un placement fait en effets publics au montant voulu par l'acte.

Beaucoup de personnes sont sous l'impression que la dette de quatorze millions due par le gouvernement à la banque,—dette qui a probablement été la raison pour laquelle on a fait une distinction entre les émissions couvertes par de l'or et les quatorze millions qui ne sont pas couverts,—est appropriée d'une manière spéciale comme garanties des émissions faites sous la foi de la solvabilité de la banque ; de sorte qu'en cas de faillite de celle-ci, les billets non couverts seraient garantis par cette partie de l'actif. C'est là un point qui n'a pas encore été décidé, mais l'opinion qui vient d'être rapportée est très douteuse en loi.

3^o Le montant des billets non couverts est limité à quinze millions aujourd'hui. On peut obtenir du département de l'émission autant de billets qu'on veut au delà de ce montant, mais il faut pour les avoir donner de l'or, et cet or est gardé dans l'établissement. Il n'y a donc pas de limite absolue au nombre des billets que le public peut avoir, mais il doit donner de l'or pour tous ceux qu'il obtient au delà du chiffre de quinze millions. Il n'y a aucune partie de l'émission totale qui soit disponible pour faire des avances sous forme d'escomptes au commerce, de prêts ou autrement. Tout ce que la banque reçoit du public jusqu'à concurrence de quinze millions doit être placé en effets publics, et l'or qu'il faut donner pour l'excédent, doit demeurer enfoui dans les caves du département de l'émission.

4^o L'or enfoui et gardé dans l'établissement du gouvernement appelé le département de l'émission, n'appartient aucunement à la banque d'Angleterre. Il ne forme pas partie de sa réserve, et il est très malheureux que l'auteur de l'acte de 1844 ait montré assez peu d'intelligence pour confondre, dans les rapports hebdomadaires du numéraire qui se trouve à la banque, deux choses parfaitement distinctes, l'or gardé par un des départements pour rencontrer les billets, et l'or qui appartient à la banque d'Angleterre en tant que banque. L'or qui se trouve dans le bureau du gouvernement est régi par des règles qui opèrent d'une façon automatique : tant d'or déposé, tant de billets émis et réciproquement. Les fluctuations dans la quantité des billets indiquent simplement que le public achète plus ou moins de billets pour de l'or, rien de plus. Au contraire, les fluctuations dans la quan-

Les des billets du département de la banque, indiquent de vrais changements dans la réserve de la banque, en tant que banque. Ce sont les seules dont on devrait s'occuper lorsqu'on discute la position de la banque comme institution de crédit, le taux de l'intérêt et autres sujets du même genre.

5° Le chiffre qui sépare les émissions ayant pour base le crédit de la banque, de celles pour lesquelles de l'or est mis en dépôt, est d'une grande importance. Il a été fixé dans l'acte à quatorze millions pour la seule raison que l'Etat devait cette somme à la banque, et que, d'après une notion vague qui avait cours alors, cette créance devait garantir spécialement les billets émis. La cessation des émissions privées augmente ce chiffre avec le temps. Ce qui est important à constater en pratique, c'est le chiffre exact des billets que le public garde et dont il ne demande pas le remboursement même dans les crises les plus sérieuses. Il est dans la nature des choses qu'on ne puisse le connaître que d'une manière approximative. Un fait est certain, toutefois, c'est que depuis l'existence de l'acte de 1844, le public n'a jamais demandé le remboursement en espèces de plus de billets que n'en a pu payer l'automate qui s'appelle le bureau du gouvernement. Il n'a pas été présenté pour remboursement un seul billet non couvert par un dépôt en numéraire. Il n'y a pas eu, depuis 1844, la moindre disposition à une course sur la banque, pour le paiement des quinze millions de billets qui ne sont pas garantis. Sans doute, on demande constamment de l'or au comptoir de la banque, mais que fait-elle alors ? Elle envoie les billets au bureau du gouvernement où elle obtient de l'or immédiatement ; mais le fonds du département d'émission n'a jamais été épuisé. Dans les plus mauvais jours, jamais les directeurs de la banque d'Angleterre n'ont eu à s'occuper de se procurer de l'or pour rencontrer les billets émis à découvert. Ces quinze millions ont jusqu'ici eu la solidité d'un roc, et sont couverts soit par de l'or, soit par des effets publics. La monnaie de l'Angleterre est donc, — l'expérience l'a démontré, — de la plus grande solidité ; c'est de la monnaie d'or autant qu'il peut pratiquement être demandé de l'or, et de la monnaie de papier achetée par le public, et que celui-ci ne cesse de demander.

6° Enfin on tient compte du grand principe que le profit de l'émission des billets doit aller pour une part au moins à l'Etat, et ne doit pas être en entier pour une banque privée. La banque, d'après ce que nous dit M. Thompson Hankey, paye près de

£200,000 par année au gouvernement pour les quinze millions de billets qu'elle émet sur son seul crédit. Le profit qu'elle garde pour elle-même s'élève à £100 000. Ainsi donc l'État retire des émissions de la banque le double des profits qu'elle en retire elle-même.

Voyons maintenant ce qu'il faut définitivement penser de cette loi si discutée. Un point qui n'est pas contestable, c'est qu'elle n'a nullement atteint le but que ses auteurs avaient en vue, et cela parce que ceux-ci voulaient l'impossible. Ils l'ont faite pour qu'elle constituât une machine capable d'agir sur la monnaie de papier, d'augmenter ou restreindre d'une manière automatique la circulation, suivant que l'or affluerait en Angleterre ou s'en écoulait. Il y a lieu de croire que l'acte était destiné à remédier aux sorties de métaux précieux. C'était là un plan impraticable, dû à l'ignorance de la nature et des lois de la monnaie. On voulait régler par une loi la quantité du numéraire. On espérait empêcher l'excès de l'émission en ayant des billets qui devaient toujours être rachetables en or. On comptait empêcher ainsi les émissions folles, les spéculations et la hausse des prix qui en sont la suite, l'élévation du taux de l'escompte, l'exportation des métaux précieux à l'étranger, et la conséquence de tous ces maux, c'est-à-dire les paniques, les crises financières, les faillites et la ruine générale. Tout cela devait se faire au moyen d'une machine automatique qui devait délicatement appliquer aux maladies du marché monétaire le remède qu'elle contenait.

Hélas, ces belles espérances ne se sont jamais réalisées ; c'étaient des rêves créés par l'imagination. Il y a eu, depuis 1844, des paniques aussi sérieuses qu'auparavant ; le taux de l'escompte a subi des fluctuations aussi violentes qu'autrefois. Sous l'empire de cet acte conçu avec tant de sagacité, on a vu des compagnies formées pour des fins de spéculation, des ouvrages à crédit, devant engloutir d'énormes capitaux, commencés par des gens qui n'avaient pas les moyens de les compléter ; on a vu des hausses et des baisses dans les fonds publics et les actions industrielles, des faillites et des paralysies commerciales qu'il a fallu des années pour guérir. Que dis-je ? on a vu tout cela à un degré dont on n'avait pas d'idée autrefois. L'acte de la banque a été aussi impuissant à empêcher le mal qu'un enfant au berceau ; et cela pour la raison que toutes ces choses étaient hors de sa portée et qu'il ne pouvait les atteindre. Ses auteurs ignoraient que la

quantité de monnaie métallique ou de papier remboursable en espèces qui circule, est déterminée par le nombre des opérations, achats, ventes, y compris les réserves des banques, pour lesquelles il faut de l'argent. Or cet argent, qu'il consiste en numéraire ou en papier, c'est au public qui en a besoin à en régler la quantité; ce n'est pas à la loi, ni aux banques qui l'achètent, ni à aucune autre autorité. La loi, sans doute, peut empêcher le public d'avoir tous les billets qu'il voudrait se procurer; elle pourrait amender l'acte de 1844, et dire qu'il n'y aura plus que dix millions de billets en Angleterre. Cela aurait pour effet d'augmenter l'usage des chèques, qui remplaceraient un papier de banque par un autre; cela pourrait aussi faire acheter plus de numéraire des mineurs, ce qui diminuerait d'autant plus le capital national; mais la spéculation ne serait en rien affectée. Aussi n'était-ce pas là ce que les auteurs de la loi avaient en vue. Ils voulaient avoir une machine capable d'agir sur l'emploi volontaire des billets par le public, et contrôler ainsi les opérations commerciales. Mais il peut se faire des opérations gigantesques embrassant tout le commerce de l'Angleterre; ces spéculations peuvent faire hausser ou baisser les prix, et cela, sans un seul billet additionnel, si les affaires au comptant—qui sont toujours peu nombreuses—ne sont pas modifiées. Le département de l'émission ne peut agir sur les prêts, sur l'escompte et sur le taux de l'intérêt, qu'en réglant le chiffre au-dessous duquel ne doit pas descendre la réserve d'or. Si le public voulait toujours tenir en circulation vingt millions de billets, sans jamais demander le remboursement d'un seul, cela réduirait de cinq millions les ressources disponibles pour des prêts ou pour l'escompte; il y aurait là d'un seul coup une diminution permanente de ces ressources qui affecterait tous les temps et qui serait étrangère aux oscillations. La nation serait, en permanence, appauvrie d'autant par les achats inutiles d'or. Voilà le seul résultat que puisse amener le département de l'émission; voilà la seule manière dont il puisse toucher le marché monétaire et le taux de l'intérêt.

Faut-il dire alors que le chiffre de quinze millions est le chiffre convenable, ou qu'il est trop bas? Comme il s'agit là d'une question de fait, les faits vont répondre. A trois reprises, en 1847, en 1857 et en 1866, l'acte a été suspendu, c'est-à-dire, abrogé temporairement, et la banque d'Angleterre a été laissée libre d'émettre autant de billets qu'elle le voudrait sans les couvrir par un dépôt d'or. Dans ces trois occasions, la banque, ainsi

laissée libre d'émettre autant de billets découverts qu'elle voudrait, en a-t-elle émis plus qu'elle n'aurait fait sans la suspension de l'acte ? La réponse que donnent les faits est non, sauf une exception insignifiante pour 1857, et cette réponse est aussi écrasante que décisive. L'excédent de 1857 n'a été que de £800,000, somme insignifiante dans une grande crise. Et cette exception même n'aurait pas eu lieu si la limite eût été, comme aujourd'hui, fixée à quinze millions. Ceci démontre surabondamment que l'acte ne restreint pas la circulation. Il ne diminue pas d'un louis la quantité de billets que, sans lui, le public obtiendrait sans les acheter avec de l'or. Après chaque suspension, les rapports hebdomadaires de la banque indiquaient toujours que la quantité exigée par l'acte dans le département d'émission s'y trouvait par l'action spontanée du public. La suspension de l'acte a donc chaque fois été sans effet. La seule disposition du statut qui pouvait restreindre l'émission, celle qui exigeait de l'or pour tous les billets au-delà de quinze millions, a été suspendue, et cela n'a pas empêché la banque d'avoir jusqu'au dernier louis exigé par la loi. La suspension n'a donc rien fait puisque pendant sa durée la banque a eu tout l'or exigé par l'acte.

Voilà comment il est prouvé que la suspension de l'acte a été sans effet ; et pourtant, la croyance à son efficacité est aussi répandue et aussi enracinée que jamais. Le cours monétaire pour le monde financier et ses oracles, est une affaire de sentiment ; on ne tient aucun compte de ce qui contredit ce sentiment et les théories en l'air. Mais les hommes qui savent ce que c'est que la science, pensent et parlent autrement. Le professeur Sumner, dans l'habile ouvrage qu'il a fait sur le cours monétaire des Etats-Unis, affirme carrément que l'absence d'effets de la suspension met fin au reproche fait à l'acte de 1844, de restreindre la circulation.

Cela ne se peut pas, dit le monde de la finance ; comment peut-on soutenir que l'acte ne restreint pas la circulation, lorsque dans les crises commerciales, les anciens banquiers et les marchands intelligents s'accordent tous à demander sa suspension, et déclarent que cette suspension produit un soulagement immédiat.

La réponse à cette question est bien simple : souvent on guérit avec un charme. Un malade s'est souvent trouvé mieux après avoir pris une fiole d'eau claire qu'il croyait contenir une mé-

decine. Qu'est-ce qui le guérit dans ce cas ? Est-ce l'eau claire ou l'imagination ? Une crise sur le marché monétaire est l'effet de la peur. Pris d'une inquiétude folle, on se demande qui va rester debout, qui va faillir ; et cela jette l'épouvante au cœur de tous les marchands et de tous les banquiers. Quoi de plus naturel alors que l'idée que les billets de banque sortant sans interruption vont conjurer le péril ? L'ignorance et l'imagination mises en mouvement par la peur, peuvent faire des miracles. L'illusion, dès qu'elle s'est produite, change la conduite des gens. Le déposant ou le créancier affolé par la peur, ne pense plus à se précipiter pour demander ses fonds, lorsqu'il apprend la suspension. Le banquier, imbu de la même idée, fait plus volontiers des avances. Mais dans tout cela il n'y a pas d'autre chose qu'un effet de l'imagination. Le néant vivifié par l'imagination ne pourra jamais produire un bien permanent. Écoutons ce que dit M. Paterson, parlant de la crise de 1866 : La panique fut à son comble au milieu de la journée. Peu avant une heure, les journaux annonçaient dans leur deuxième édition que l'acte de la banque était suspendu. Un changement salutaire devint alors possible, et la foule se mit à diminuer dans les rues voisines. La course sur les banques se ralentit. Mais la nouvelle était prématurée : non seulement l'acte n'était pas suspendu, mais le gouvernement ne s'était même pas encore occupé de la question. Une députation fut alors envoyée par les banques par actions et les banques privées auprès du gouvernement pour l'informer de ce qui se passait dans la cité, et l'engager à suspendre immédiatement l'acte de 1844. Dans la cité des gérants et des directeurs tant des banques que des autres établissements monétaires restèrent à leurs postes jusqu'après minuit, recevant avec inquiétude les nouvelles des désastres, et attendant la nouvelle de la suspension de l'acte. Il était minuit lorsque arriva cette nouvelle. Elle eut un effet si salutaire que le jour suivant, qui était un samedi, on considéra la crise comme passée. » Peut-on imaginer une peinture plus vive que celle que nous venons de rapporter ? Qu'on se figure la foule épouvantée et ignorante attendant que l'ange arrive pour remuer l'eau, et le soulagement qu'elle éprouve dès que l'ange est arrivé. Mais ce soulagement était-il une guérison ? Écoutons ce que dit M. Paterson : « Mais on vit bien deux ou trois jours plus tard que la crise n'était pas finie. » Et comment aurait-elle pu l'être ? La suspension ne donna pas aux emprunteurs un seul billet de plus qu'ils n'au-

raient eu sans elle. Il est impossible à la peur impuissante et à l'ignorance irréfléchie d'aller plus loin.

La restriction et la suspension étant mises de côté, l'acte des banques de 1844 apparaît dans toute sa simplicité. C'est une bonne loi, mais pas dans le sens voulu par ses auteurs. Elle fournit à la nation une monnaie de papier parfaitement garantie en partie par de l'or en mains, et en partie par des valeurs en lesquelles la banque est obligée de placer ce qu'elle reçoit pour une partie de ses billets. La nation économise les quinze millions de capital qu'il lui aurait fallu dépenser pour acheter de la monnaie métallique. L'absence d'effet de la suspension prouve que l'acte ne cause aucun dommage au marché monétaire. La nation reçoit deux fois plus de profit que n'en reçoit la banque. L'achat de quinze millions de valeurs par la banque dégage ce montant de capital, lequel peut être ensuite employé à la production de la richesse.

Deux amendements rendraient l'acte complet. Le bureau d'Emission devrait être placé dans Somerset-Hall ou à Whitehall, afin que tout le monde comprît que c'est l'Etat qui fait l'émission. En second lieu, dans les rapports hebdomadaires, on devrait laisser le numéraire qui appartient au département de l'émission séparé de celui qui appartient à la banque d'Angleterre en tant que banque ordinaire.

Il ne nous reste qu'un point à examiner. De quelle dénomination devraient être les billets? En Angleterre on est très opposé aux petits billets, mais c'est l'effet des préjugés, non le résultat de l'étude. Pour savoir quelle dénomination de billets il convient d'adopter, il faut rechercher quelle est celle qui offre à la fois le plus de commodité pour les affaires et de garanties contre les faux. Les billets d'un louis ont un grand succès en Ecosse; on les y préfère même aux souverains. En Autriche, en Italie et en Amérique, il circule avec succès beaucoup de billets d'une dénomination inférieure à un louis. Personne n'y objecte, sauf quand le chiffre en est très bas, car en ce dernier cas ils sont sujets à se salir et à s'effacer, et deviennent faciles à contrefaire.

La dénomination des billets est comme celle des chèques: les petits chèques donnent tant d'occupation aux banques et d'ouvrage à leurs employés qu'on ne les y aime pas. La suppression des billets d'un louis en Angleterre a été l'effet de la peur et de l'ignorance. En 1825 plusieurs banques d'émission tombaient en faillite, et leurs billets d'un louis, qui étaient très répandus dans

le commerce de détail, furent cause, pour beaucoup de personnes pauvres, de pertes très-sérieuses. La dénomination la plus basse des billets fut, en conséquence, fixée à £5. On ne s'aperçut pas que la perte était due non à la dénomination des billets, mais au manque de garantie de la banque qui les avait émis, et que les mêmes résultats se seraient produits avec d'autres billets émis par les mêmes banques.

Nous ne laisserons pas l'acte des banques de 1844, sans parler d'une doctrine bien extraordinaire, qui a été enseignée en rapport avec ce sujet par des gens qui se croient des autorités en matière de monnaie. Ce qui fait surtout qu'on donne de l'importance à cette doctrine, c'est qu'on croit qu'elle énoncé le principe fondamental qui doit régler tous les systèmes monétaires dans lesquels entrent ensemble le numéraire et les billets. On croit que cette doctrine était considérée par ceux qu'on supposait être les aviseurs de sir Robert Peel, comme le grand secret au moyen duquel on peut assurer la solidité d'une circulation mixte. Nous ne voudrions pas cependant l'affirmer avec assurance. Quoi qu'il en soit, ce principe est soutenu avec amour et proclamé avec force par de grands personnages, par des chanceliers de l'échiquier, et dans le Parlement et au dehors, par des secrétaires d'Etat posant des règles pour la monnaie de colonies et de dépendances importantes, et par des écrivains sans nombre qui parlent avec autorité de la question de la monnaie. Cette doctrine consiste à dire qu'une monnaie mixte, composée de numéraire et de papier, doit circuler dans la même proportion que si elle était toute de métal.

Si l'on s'était contenté de dire qu'une monnaie mixte doit être toute de la même qualité que celle qui serait seulement de métal, on aurait encore quelque chose de parfaitement intelligible, une idée certainement excellente. Les auteurs de l'acte des banques auraient pu se vanter qu'ils avaient réalisé cette idée, que la monnaie de l'Angleterre contient des billets qui sont aussi bons, aussi dignes de confiance, aussi solides comme garantie de valeur, que les souverains qui circulent à côté d'eux. Mais faire en sorte que la quantité de la monnaie mixte soit la même que si toute la monnaie eût été composée de souverains, c'est faire quelque chose qui, pour parler comme l'ex-lord maire, surpasse l'intelligence humaine.

Nous n'avons que faire de nous étendre sur les deux questions suivantes : 1^o Comment serait-il possible de constater si les bil-

lets qui entrent dans une circulation mixte sont plus ou moins nombreux que les souverains dont on se serait servi s'il n'y avait pas eu de billets ? 2^o. Supposant quelqu'un qui aurait fait cette découverte, comment s'y prendrait-il pour forcer le public à prendre plus de billets pour combler le vide, ou à remettre ce qu'il en a de trop entre ses mains ? Nous n'avons pas le soin, non plus, de défier les inventeurs de cette doctrine d'expliquer l'idée qu'ils ont de la monnaie ou de faire comprendre comment il serait possible de faire déterminer autrement que par le public lui-même le nombre de souverains qu'il achètera et dont il se servira. Il suffit de leur demander s'ils croient qu'il est plus possible de se soustraire aux lois de la gravité en matière de numéraire et de billets qu'en toute autre matière. Le numéraire est lourd et les billets sont légers. Si on les suppose également efficaces comme instruments d'échange, également sûrs, comment pourrait-on concevoir que le public employât ceux qui sont lourds autant que ceux qui sont légers ? Y a-t-il quelqu'un qui croira que si vingt millions ou plus des billets de la banque d'Angleterre étaient supprimés, on demanderait la même quantité de souverains pour les remplacer ? On voit tous les jours des personnes porter sur elles des billets pour des milliers, voire même pour des centaines de mille louis ; ces personnes voudraient-elles porter la même quantité de souverains ? Quelle chance donneraient aux voleurs les sacs visibles et tentatifs de pièces d'or, s'ils remplaçaient les billets qui sont invisibles ? N'est-il pas évident que la disparition des billets de la banque d'Angleterre serait suivi d'une augmentation énorme de la quantité des chèques ? Pauvre monnaie ! comme son sort est dur. Ceux qui font profession de la connaître enseignent des absurdités palpables ; le public ahuri ne peut la comprendre ; les oracles persistent à dire avec gravité qu'ils possèdent une science qui est un mystère pour le grand nombre, et le monde en vient à croire que la monnaie est une chose dont la connaissance dépasse les forces de l'intelligence humaine.

— *A continuer.*

Deux mois en Espagne

Tel est le titre d'un ouvrage dont nous aimerions à dire quelques mots ; car il est bien pensé et bien écrit ; il révèle un bon esprit, très informé sur ce qu'il décrit rapidement.

L'auteur, du reste, est un homme dont le nom ne doit pas demeurer complètement étranger au Canada. M. le marquis de Pisançon est de la famille de l'illustre et saint évêque, M^{sr} de Saint-Valier. Il représente la branche cadette, tandis que la branche aînée a pour chef l'ambassadeur français à Berlin. M. de Pisançon a lui-même occupé autrefois plusieurs postes importants dans les ambassades. Il habite son château, situé dans un endroit enchanteur, sur les bords de l'Isère, près de Romans. Je ne puis oublier la gracieuse hospitalité que j'y ai reçue, ni les émotions que j'y ai ressenties en parcourant les salles que M^{sr} de Saint-Valier avait occupées, en me promenant sous les arbres qui l'avaient couvert de l'ombre de leurs jeunes rameaux. M. de Pisançon partage son temps entre l'étude et les voyages, il est très au courant des affaires de l'Amérique du Nord : il vient de publier un ouvrage splendide et très savant sur les *Allodiaux*. Il avait déjà visité l'Angleterre et l'Italie : plus récemment il a voyagé en Espagne, et il nous fait part de ses impressions.

L'Espagne est encore un pays inconnu, et cependant que de trésors elle renferme ! Nous devons donc savoir gré à ceux qui viennent nous révéler quelque chose de ses merveilles.

Nous sommes de ceux qui espèrent que la lutte qui se fait entre la vérité et les inclinations les plus mauvaises du cœur de l'homme aura son apaisement, et que le bien triomphera. Alors on saura apprécier les grandes œuvres des siècles de foi, et l'on voudra s'en servir pour la rénovation de la société. Pour cela, s'il est un pays utile à connaître, c'est l'Espagne, qui conserve les plus admirables vestiges et les plus saintes reliques du temps passé. Quand on sera fatigué—et ce sera avant longtemps—du niveau de la ligne droite, et des

usines ; quand on aura compris que les gros nuages de charbon et l'exploitation de l'homme ne sont pas les seuls signes de civilisation, on n'accusera plus autant l'Espagne d'être un pays arriéré. On cherchera à l'étudier, si l'on veut reconstituer une société capable d'accomplir de grandes choses.

Mais il faut suivre M. le marquis de Pisançon. Il entre en matière en nous faisant connaître les moyens de locomotion en usage partout où le chemin de fer n'a pas encore étendu ses lignes. Il part de la frontière sur la ligne de Perpignan.

« Il était déjà temps de se hâter de rejoindre notre diligence, car les mules, attelées deux à deux devant elle, avaient formé leur longue procession surchargée de grelots et de rubans de toutes les couleurs ; le petit postillon, juché sur leur premier couple, nous faisait des signes de nous hâter, avec sa toque blanche, qui laissait à découvert le foulard natté dans ses cheveux. Le *zagal*, ce postillon à pied qui court après les six ou huit paires de l'attelage, avait revêtu sa blouse d'indienne, couverte d'un semis de toutes espèces de fleurs ; enfin le *majoral*, notre respectable chef de la caravane, tenait ses longues guides et nous appelait de sa voix imposante. Partons donc, car nous n'avons que le temps voulu pour arriver à la station du chemin de fer.

« La grande voiture se met en marche et franchit au galop les vallées, descend les côtes avec une rapidité effrayante, puis remonte les pentes avec un renfort extraordinaire de cris et de coups de la part des trois conducteurs. C'est une scène prise sur le vif.

« La raideur des côtes offrait un spectacle nouveau à un débutant comme moi sur les routes d'Espagne ; le postillon à pied s'élançait sur les pas de ses mules, il leur redoublait et ses exhortations et ses injures, prononçait leurs noms patronymiques d'une voix suppliante, en leur détachant d'atroces coups de fouet ; au moment surtout où il s'agissait de sortir du ruisseau, c'était, de la part de leurs trois bourreaux, des bourrasques de hurlements, de coups de pieds, de coups de poings et de fouets se cumulant les uns sur les autres. Au sommet de la rampe, un coup de sifflet du majoral, comme le *quos ego* de Neptune, calmait toute cette tempête et arrêta court l'équipage, qui, hommes et bêtes, avaient le plus violent besoin de reprendre haleine.»

Le voyageur arrive à Barcelone, décrit la ville, les promenades, les sanctuaires. Il donne sur chaque chose des détails intéressants. Son admiration est au comble lorsqu'il visite la vénérable basilique.

« Parlons de la cathédrale, dit-il. Hélas! que deviennent le crayon et la plume dans de pareilles circonstances! Peuvent-ils peindre ce sombre et ce froid que le silence des voûtes imprime à votre cœur? Peuvent-ils aussi vous faire entrevoir seulement ces minces rayons du soleil qui, teints par les vitraux, percent une demi-nuit et forment un crépuscule d'arc-en-ciel à une si grande hauteur au-dessus de votre tête? Voyez, sans oser les dire, ces gigantesques chapelles, où quelque rare cierge fait étinceler les marbres et les dorures, ces vastes tableaux de maîtres, ces mosaïques, ces mille objets d'art que l'ombre mystérieuse vous permet à peine de deviner, et ne vous étonnez plus du recueillement et des sentiments religieux dont tous vos sens éblouis viennent tout à coup d'inonder votre âme! »

Le voyageur décrit ensuite le cloître qui se prolonge dans toute la longueur de la basilique et qui est une merveille de sculpture, et d'élégante construction; ensuite il visite le dépôt des archives; car, à côté de chaque église et de chaque basilique, en Espagne, les autorités civiles et religieuses avaient grand soin de conserver religieusement toutes les archives et les monuments historiques qui intéressaient la religion, l'Eglise et la nationalité.

« A côté de la cathédrale des rois d'Aragon se trouvent leurs célèbres archives, conservées dans un petit monument gothique dont l'escalier exciterait l'admiration, si elle n'avait pas été épuisée dans l'église. Là, dans de vastes salles parfaitement arrangées, sont d'énormes dépôts de manuscrits, classés et numérotés avec soin, qui s'offrent d'eux-mêmes aux recherches des érudits.

« Cette immense collection, célèbre dans le monde savant à cause de ses énormes richesses, contient, à partir de l'an 844, tous les documents des royaumes d'Aragon, de Majorque, de Valence et de la Catalogne; tout y a été conservé, jusqu'aux moindres choses: Barcelone peut donc y suivre tout son passé, jusque dans ses détails les plus minimes. La Provence y est, dit-on, aussi intéressée par un grand nombre de pièces. Après y avoir admiré de charmantes miniatures du moyen âge, des autographes très rares, des écritures mauresques, etc., je me hâtai de m'en arracher, car je n'avais que bien peu de temps pour parcourir l'Espagne. »

Après avoir visité le littoral de l'est, M. de Pisançon nous conduisit à Grenade et il se rendit à l'Alhambra; on ne peut se dispenser de l'y suivre. L'Alhambra est un monument unique dans le monde, qui a été conservé dans son style primitif, tandis que les autres édifices mauresques de l'Afrique et de l'Orient ont été altérés dans les siècles de décadence.

« On ne peut réellement, sans l'avoir éprouvé, se figurer l'étonnement et l'admiration du voyageur quand il entre, par la magnifique porte arabe qui précède le porche de l'Alhambra, dans cette fraîche grotte de verdure, qui, dans un climat de feu, garde tout le jour une température des vallées pastorales de la Suisse. Il reste frappé de la hauteur prodigieuse de ces arbres qui s'élancent vers le ciel, pour atteindre les rayons de l'astre contre lequel ils se protègent, du luxe prodigieux de leurs énormes lierres, des festons de ces plantes grimpantes, qui étalent sur des lits de mousse des guirlandes de fleurs. »

Ensuite on arrive au bâtiment.

« C'est un vaste pâté d'édifices, dont la première partie comprend un large cloître. Le centre du cloître est occupé par un grand bassin de marbre entouré de bosquets, où les sultanes venaient, dit-on, s'exercer à la natation. Quatre pavillons décorés comme les arabes savaient le faire, et placés dans les angles du cloître, recevaient les négresses chargées d'accompagner ces dames.

« De ce premier atrium, on passe dans la cour, qui sert de dégagement à quatre grandes pièces, dont l'une, destinée à recevoir les ambassadeurs, a un dôme en bois de cèdre d'une conservation parfaite, tout couvert de mosaïques d'argent et de nacre, encadrées des plus délicieuses arabesques.

« Il y aurait ici tout un livre à écrire pour donner une idée de ce ravissant ensemble.

« La photographie seule peut montrer ce qu'étaient les Arabes dans l'art de l'ornementation, et ce qu'ils savaient, avec le marbre et le stuc, faire en dentelles aériennes ; leur triomphe était non seulement ces découpures si fines et si difficiles, mais ces solides tapis en mosaïque, où ils encastraient et mêlaient toutes les matières précieuses qu'ils rencontraient, depuis l'ébène, la nacre, l'argent, l'ivoire et le marbre, jusqu'à la faïence et même le verre doré et imprégné des plus vives couleurs. »

— *A continuer.*